

Rapport d'activités 2018





Sommaire

Rappel

En application de l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Tel est l'objet du présent rapport, au titre de l'année 2018.

Directeurs de la publication :
Pierre Didier et
Jean-François Pagnon

Conception graphique et
mise en page : Olivier Michaux

Crédits photos :
C.C des Portes de la Thiérache

Impression : Alliance Partenaires
Graphiques

Présentation générale

La collectivité	06
Le territoire	07
Les élus communautaires	08
Les agents communautaires	09
Les finances	10-12

Environnement

Les déchets	14-19
Territoire ZDZG	20
Assainissement	21-24
Le contrat global de l'eau	25-26

Développement économique

Zones d'activités intercommunales	28
Les partenaires et les aides	29-32

Actions sociales et cadre de vie

Chantier d'insertion	34-35
Service technique	36-37
Enfance - Jeunesse	38-39
Piscine intercommunale	40
Habitat	41
Picardie en ligne	41

Communication et Tourisme

Parfondeval	43
Randonnée	44
Conception graphique	46
Numérique	47

Nos partenaires

Le Pays de Thiérache	49-51
L'Office de tourisme	52-54
Les associations partenaires	55



320, rue des Verseaux - 02360 Rozoy-sur-Serre

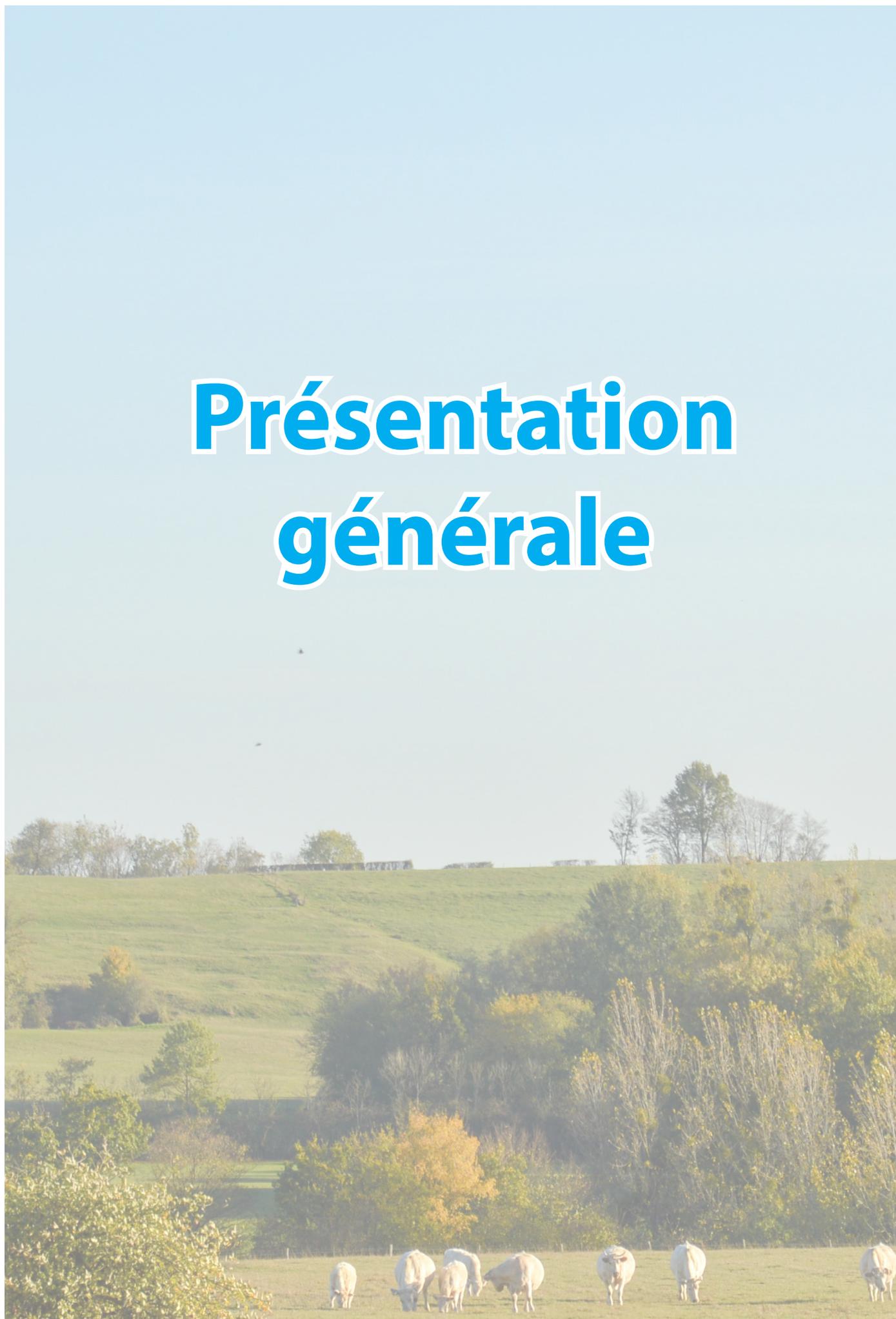
Tél : 03 23 98 04 54

www.portes-de-thierache.fr





Présentation générale



La collectivité



La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache a été créée le 22 décembre 1997. Elle compte aujourd'hui 30 communes, 7 280 habitants et fait partie de l'arrondissement de Laon et du canton de Vervins.

La communauté de communes est présidée par Pierre Didier depuis mars 2014.

La communauté de communes intervient dans plusieurs domaines de compétences obligatoires et optionnelles :

- Le développement économique,
- L'aménagement de l'espace,
- L'environnement,
- La politique du logement et du cadre de vie,
- L'assainissement.
- Le tourisme.

Elle exerce également des compétences facultatives :

- Aménagement d'équipements sportifs,
- L'enfance et jeunesse,
- L'insertion,

Ces compétences ont évolué avec la loi NOTRe en 2017 et s'étendront encore en 2018.

Les chiffres clés 2018

30 communes

7 280 habitants

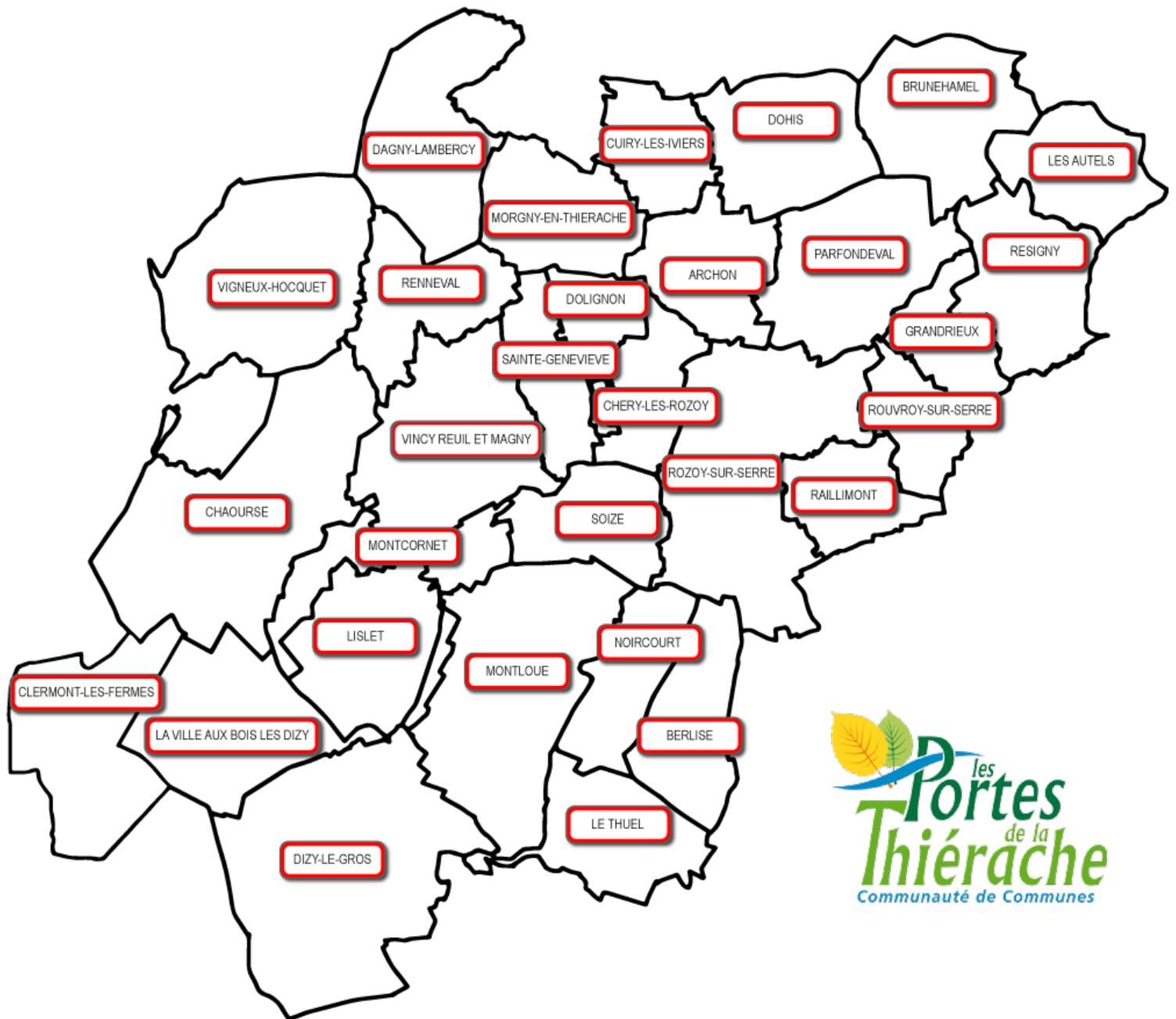
257 km²

28,3 habitants/km²

Population au 1^{er} janvier 2018 (Source Insee 2017)

Archon	90 Archonais
Les Autels	77 Autelois
Berlise	125 Berlisois
Brunehamel	492 Brunehamelois
Chaourse	540 Chaoursiens
Chéry-les-Rozoy	91 Chéryacois
Clermont-les-Fermes	126 Clermontois
Cuiry-les-Iviers	32 Cuiryens
Dagny-Lambercy	123 Dagnysiens
Dizy-le-Gros	778 Dizois
Dohis	102 Dohisois
Dolignon	49 Dolignonais
Grandrieux	94 Grandrieusiens
Lislet	239 Lisletois
Montcornet	1440 Montcornetois
Montloué	191 Montlouésiens
Morgny-en-Thiérache	91 Morigniens
Noircourt	83 Noircourtois
Parfondeval	146 Parfondevalois
Raillimont	78 Raillimontois
Renneval	135 Rennevalois
Résigny	181 Résigniens
Rouvroy-sur-Serre	41 Rouvrois
Rozoy-sur-Serre	1025 Rostands
Sainte-Geneviève	75 Genovéfains
Soize	98 Soizois
Le Thuel	161 Thuellois
Vigneux-Hocquet	270 Vigneusiens
La Ville-aux-bois-les-Dizy	185 Villeboisiens
Vincy Reuil et Magny	122 Vinciyacois

Le territoire



Les élus communautaires

Le bureau communautaire

Président Pierre Didier Maire de Dagny-Lambercy	Vice-président (eau et assainissement) Patrice Le Roux Maire de Noircourt	Vice-président (finances, communication et numérique) Jean-François Pagnon Maire de Brunehamel	Vice-président (gestion des déchets et insertion) Guy Le Provost Maire de Montcornet
Vice-président (Tourisme et habitat) Xavier Boulande	Vice-président (Jeunesse, social, scolaire/NAP) Michel Tellier	Membre Jean-Marie Bouché Maire de Dizy-le-Gros	Membre Nicolas Fricoteaux Maire adjoint de Rozoy-sur-Serre
Membre Jean Lecuyer Maire de Lislet	Membre Monique Loriette Maire de Raillimont	Membre Edmond Van Ruymbeke Maire de Vincy-Reuil et Magny	Membre Jean-Luc Villain Maire d'Archon

Rappel

La composition du conseil communautaire est définie par un accord local depuis 2013 :

- les communes de moins de 500 habitants : un délégué titulaire et un délégué suppléant,
- les communes de plus de 500 habitants : un délégué titulaire + un délégué titulaire par tranche de 250 habitants.

Le conseil communautaire

Communes de moins de 500 habitants

Le délégué est obligatoirement le maire, le suppléant, le 1^{er} adjoint

Archon Jean-Luc Villain	Les Autels Éric Hallé	Berlise Mickaël Jacques	Chéry-lès-Rozoy Fabrice Luce	Clermont-les-Fermes Étienne Coulbeaut
Cuiry-lès-Iviers J-François Carlier	Dagny-Lambercy Pierre Didier	Dohis Alain Latour	Dolignon Arnaud Leclercq	Grandrieux Nicole Bart
Lislet Jean Lecuyer	Montloué Véronique Tramut	Morgny-en-Thiérache Hervé Leclercq	Noircourt Patrice Le Roux	Parfondeval Luc Vitaux
Raillimont Monique Loriette	Renneval Pierre Braem	Résigny Michel Lemaire	Rouvroy-sur-Serre Thérèse Bertrand	Sainte-Geneviève Guy Labroche
Soize Philippe Papin	Le Thuel David Van Den Hende	Vigneux-Hocquet Claude Lefèvre	La Ville aux Bois-les-Dizy Mickaël Gerlot	Vincy-Reuil et Magny Edmond Van Ruymbeke

Communes de plus de 500 habitants

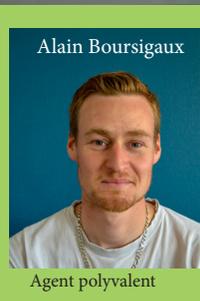
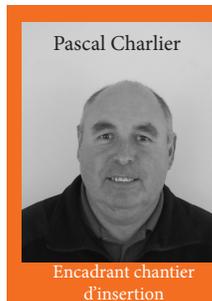
Pour les communes de + de 1000 habitants, les délégués communautaires sont élus au suffrage universel, en même temps que les élections municipales.

Brunehamel 2 délégués titulaires Jean-François Pagnon Alain Didier	Chaurse 2 délégués titulaires Michel Charpentier François Delbaere	Dizy-le-Gros 3 délégués titulaires Jean-Marie Bouché Martin Appert Gilles Queille	Montcornet 6 délégués titulaires G. Le Provost - B. Muzy S. Labroche - M. Tellier P. Debrumetz - D. Michel	Rozoy-sur-Serre 4 délégués titulaires N. Fricoteaux - C. Bernaille X. Boulande- M. Maingaint
---	---	--	---	---

Les agents



- Direction
- Service développement local
- Service technique
- Service déchets
- Service eau et biodiversité
- Service administratif



Chantier d'insertion 2018 :
Sandra Berriot, Philippe Cavenel, David Gosset, Frédéric Hanon, Samuel Lemaire, Manuel Marliot, Vincent Voirin, David André, Damien Guide, Yves Lagneaux, Éric Lavancier, Nicolas Petit, Mégane Riffard, Vincent Demorgny, Laurent Erckelboudt, Christelle Neveu, Fabrice Alexandre, Vincent Noiret, Jean-Philippe Rocq.

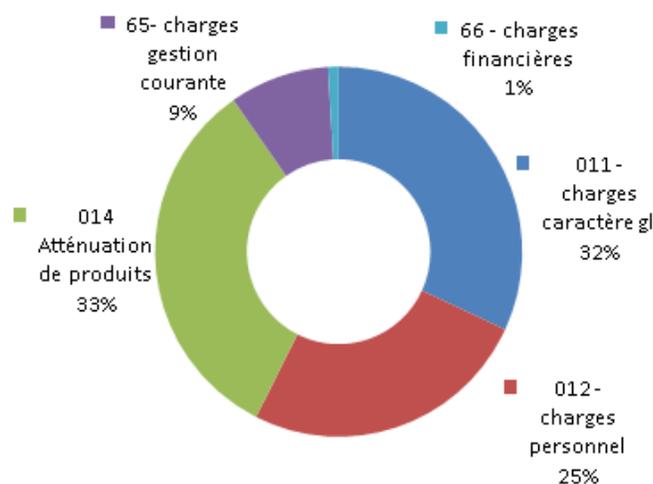
Les finances

Après trois années de résultat d'exercice positif, les comptes administratifs clôturent en déficit sur 2018 avec - 37 731 € (fonctionnement : 326 700 € ; investissement : 364 431 €). La situation financière relativement saine depuis 4 ans a permis de relancer des investissements, dont certains sur fonds propres : réhabilitation du siège de la CCPT, reprise de la ZAC du Grand Hôtel... mais la situation reste fragile.

Les dépenses de fonctionnement

En 2018, les dépenses réelles de fonctionnement ont augmenté de 5,92% par rapport à 2017, pour atteindre 3,2 millions d'euros. (Pour 2019, les dépenses de fonctionnement devraient augmenter de 8% / à 2018, pour atteindre 3,5 millions d'euros).

Répartition des dépenses de fonctionnement en 2018



Charges à caractère général : 1 024 000 € soit +3% en 2018 (32% des charges de fonctionnement).

Ce chapitre intègre les dépenses liées à la gestion des déchets (collecte, tri, traitement), les charges de fonctionnement courantes liées à la piscine (combustible, traitement), les dépenses de formation, l'entretien et la réparation de la voirie (fauchage chemins communaux et Val de Serre), locations mobilières (nacelle, portakabin, chapiteaux), les études et recherches (mutualisation, Citergie, Natura 2000, Tiers lieux du numérique...), les dégâts causés par l'incendie volontaire de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre en août 2018.

Les dépenses du personnel : 831 611 € soit +3,2% en 2018 (25% des dépenses de fonctionnement).

Au 31/12/2018, la CCPT comptait 10 agents titulaires, 8 agents non titulaires, 1 apprenti et 16 emplois aidés.

Pour 2018, les dépenses de personnel titulaire sont en légère hausse + 3% (247 626 €), les dépenses de personnel non titu-

laire également + 6% (165 152 €), dont certains postes sont subventionnés.

NB : Sur les 831 611€ de charges de personnel, la CCPT perçoit environ 239 000 € d'aides au poste.

Les charges de gestion courante : stables en 2018.

Elles sont essentiellement constituées d'aides aux associations et au Pays de Thiérache (cotisation statutaire + animation = 69 312 €).

Les charges financières : 30 557€ (+ 20% / à 2017) à cause de la reprise de l'emprunt de la ZAC du Grand Hôtel. Les charges financières sont constituées essentiellement des intérêts d'emprunt.

Les recettes de fonctionnement

En 2018, les recettes de fonctionnement ont **artificiellement augmenté de 12,5 %**, selon les baisses et les hausses suivantes :

- Recette exceptionnelle d'assurance pour les travaux de réhabilitation de la piscine (353 917 €).
- Baisse de 23% au 74 - dotations, subventions (- 120 588 €),
- Augmentation de la fiscalité ménages de 5,66% (+ 65 913 €), dont 61 017 € de TEOM (augmentation du taux en 2018),
- Augmentation de la fiscalité entreprises de 7,5% (+ 88 549 €),
- Recettes de valorisation des déchets stables.

En réalité, les recettes de fonctionnement ont baissé de 2,62 %. Pour 2019, les recettes de fonctionnement devraient baisser de 7,38% par rapport à 2018, mais faussé par le produit exceptionnel piscine en 2018. Sans cette donnée, les recettes devraient augmenter de 6,97%.

Les impôts et taxes ont globalement progressé de 3,77% entre 2017 et 2018 (contre 6,96% entre 2016 et 2017 et 8,40 % entre 2015 et 2016). En 2019, une progression de 3,61% est prévue. On observe un ralentissement de la hausse de ce chapitre, malgré la hausse de la TEOM, ce qui est plutôt inquiétant.

En 2018, l'augmentation provient autant de la fiscalité ménage (+ 88 549 €) que de la fiscalité professionnelle (+ 86 979 €).

Évolution de la fiscalité 2013/2019

(€)	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Prévisionnel 2019
Taxe habitation (73111)	341 394	338 065	365 387	341 464	348 984	349 733	358 534
Taxe foncière bâti (73 111)	186 972	188 354	195 238	201 555	207 126	207 327	216 675
Taxe foncière non bâti (73111)	101 427	102 380	100 786	101 658	102 180	106 126	105 302
CFE (73111)	277 789	273 609	248 346	299 005	313 852	320 816	335 786
	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
TH, TE, CFE	907 582	902 408	909 757	969 864	1 030 503	984 002	1 016 297
CVAE	261 714	293 597	244 931	248 664	273 520	309 514	343 358
TASCOM	43 495	43 641	41 231	41 349	44 119	41 199	41 199
IFER	212 635	214 285	344 294	500 634	589 842	636 783	622 288
FPIC	35 665	55 505	73 024	60 140	40 519	18 033	-
TEOM	404 174	413 200	433 631	440 260	439 741	500 758	560 000
GEMAPI						22 636	24 000
TOTAL	1 865 265	1 922 636	2 085 778	2 260 911	2 418 244	2 512 925	2 607 142
Évolution /n-1	2,96%	3,08%	8,49%	8,40%	6,96%	3,77%	3,61%

Liste des abréviations :

CVAE : Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises.

IFER: Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau.

CFE : Cotisation Foncière des Entreprises.

FPIC : Fonds de Péréquation InterCommunal.

GEMAPI : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

TASCOM : Taxe sur les Surfaces Commerciales.

Les recettes de fonctionnement

	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
73 - Impôts et taxes	1 812 328	1 868 302	1 930 734	2 086 278	2 261 411	2 438 631	2 549 470	2 607 642
70 et 75,77 - Produits services , gestion courante & exceptionnels	74 643	93 535	75 706	89 620	97 214	72 775	507 385	100 955
74 - Dotations, subventions, participations	492 588	552 291	476 405	518 075	499 972	510 188	389 599	481 370
013- remboursement personnel	152 242	156 262	203 248	198 322	190 455	193 885	182 331	186 712
013 - recettes recyclages déchets	176 282	143 872	174 440	138 104	161 934	148 588	154 555	127 500
TOTAL	2 708 083	2 814 262	2 860 533	3 030 398	3 210 987	3 364 063	3 783 340	3 504 179
évolution/n-1	21,35%	3,92%	1,64%	5,94%	5,96%	4,77%	12,46%	-7,38%

Forte baisse de la dotation et des subventions

Le déficit de fonctionnement de 2018 provient en grande partie de la baisse de ce chapitre - 120 588 €, soit 24% de baisse. Cette diminution de recettes a plusieurs causes :

- Baisse de dotation de l'État : - 18 829 € (soit - 15%), on constate comme chaque année depuis 2013, une baisse constante de la Dotation Globale de Fonctionnement. En 5 ans, la DGF a été divisée par 3.
- Baisse des subventions pour divers programmes, notamment du Conseil régional sur les salles PEL, défaut de rattachement de recettes 2018 (65 446 € TEPCv et FREME (Fonds Régional pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Énergie) auraient dû être rattachées à 2018),
- Forte baisse des compensations de État de la fiscalité professionnelle (-50%) : 50 105 € en 2018 contre 142 711 € en 2017.

Les investissements 2018

- Reprise des carrelages et étanchéité de la piscine suite à sinistre pour 346 967 € (travaux, MO et CT), intégralement pris en charge par les assurances,
- Poursuite des travaux de réhabilitation du siège de la CCPT pour 109 102 €, financés à 70% par l'État (en attente de versement des subventions),
- Travaux de mise aux normes à la déchetterie de Rozoy-sur-Serre pour 35 475 €, subventionnés par l'Etat (DSIL) et l'ADEME,
- Frais d'étude pour la future déchetterie de Montcornet pour 38 618 €, AMO subventionné à 80% par TEPcv,
- Subventions PIG et OPAH pour 57 444 €, sur fonds propres,
- Achat d'un chapiteau et sa remorque pour 22 300 €, financé à 55% par l'État (DETR),



- Achat d'un terrain à la ZAC du Grand Hôtel pour 22 154 € sur fonds propres,
- Fonds de concours USED A développement fibre pour 1 952 €, remboursé à 50% par les communes,



- Études géotechniques à Montcornet et Brunehamel pour accompagner le projet de gestion alternative des eaux pluviales pour 4 175 €, subventionné à 70% par l'Agence de l'Eau Seine Normandie,
- Parfondeval : remplacement du vidéo projecteur à l'église pour 5 976 € et travaux au Relais pour 1 404 €,
- Achat d'une caméra d'inspection pour le service assainissement pour 10 881 €, non subventionnée,
- Achat d'un camion pour l'équipe technique pour 27 611 €, subventionné par l'État à hauteur de 55% (DETR),
- Achat de matériel informatique pour 3 023 €,
- Achat divers matériels pour bureaux ou chantier,
- Remboursement des emprunts pour 77 997 € (dont la reprise de l'emprunt ZAC le Grand Hôtel).

Budgétisé en 2018 mais non réalisé ou reporté à 2019 :

- Travaux de réfection de voirie rue de la Praille à Rozoy-sur-Serre,
- Construction de la déchetterie de Montcornet,
- Travaux réseaux eaux pluviales place de Montcornet (compétence restée communale),
- Financement du budget assainissement pour travaux de la place de Montcornet, report 2019.



Conclusion

En 2018, on constate un excédent artificiel de fonctionnement de 326 700 €, contre 157 674 € en 2017. Au vu des analyses précédentes, le résultat réel 2018 est un déficit de 50 515 € en section de fonctionnement. Le déficit d'investissement 2018 est de 364 431 €, il est financé par l'assurance perçue en section de fonctionnement. Globalement, le déficit d'exercice est de 37 731 €.

En 2019, les deux sections devraient clôturer en déficit à hauteur de 139 154 € en fonctionnement et 224 658 € en investissement.

Cette situation est inquiétante car malgré la reconstitution d'une trésorerie confortable depuis 3 ans (environ 600 000 €), le résultat de clôture en fonctionnement se dégrade d'environ 100 000 € à 200 000 € chaque année. Cela aura pour conséquence à partir de 2019 de prélever sur ces réserves. Il convient de maîtriser les dépenses de fonctionnement et revoir la fiscalité ou les reversements de fiscalité à court terme.



Environnement



Les déchets

La Communauté de Communes des Portes de la Thiérache (CCPT) est un territoire de 30 communes comptant 7 280 habitants soit 3 726 foyers. Les missions du service Déchets sont :

- La collecte et le traitement des déchets collectés en porte à porte et en apport volontaire,
- La gestion des déchetteries,
- La sensibilisation dans un but de réduire les déchets.

La collecte

Sur l'ensemble du territoire, la collecte est composée d'une collecte en apport volontaire (AV) pour le verre et les textiles et d'une collecte en porte-à-porte (PAP) pour les ordures ménagères, le verre et les recyclables.

La collecte en apport volontaire (AV)

Concernant le verre :

En 2018, 4,226 tonnes de verre (15,48 tonnes en 2017, voir explications page suivante) ont été collectées dans les 18 bornes réparties sur l'ensemble du territoire. Depuis le 1^{er} décembre 2017, l'entreprise MINERIS est chargée de la collecte. L'objectif pour les années à venir serait de développer la collecte du verre en apport volontaire. Une réflexion est menée quant au fait de supprimer à terme la collecte du verre en porte à porte (PAP), car l'objectif premier est de diminuer les coûts de service !

Afin d'inciter les habitants à mettre le verre dans les bornes d'apport volontaire, un partenariat a été signé avec la ligue contre le cancer : pour chaque tonne de verre collectée, 2,50€ seront reversés à la ligue (mise en vigueur de ce partenariat au début 2019). La réalisation de panneaux de sensibilisation pour apporter le verre aux bornes, leur affichage et la communication sur ce partenariat sont prévus au début de l'année 2019.

Le devenir de ce verre ?

Le verre en apport volontaire comme en porte à porte (Pap) est directement transporté chez O-I Manufacturing à Reims. L'établissement est spécialisé dans le domaine de la conception, fabrication et vente d'emballages en verre associant pureté, durabilité et valorisation de nombreuses marques, parmi les plus connues au monde des secteurs de l'alimentation et des boissons. O-I Manufacturing fabrique des bouteilles, bocaux et récipients en verre. Le verre étant recyclable à l'infini, on le retrouve sous forme de bouteilles ou autres contenants en verre.



Concernant le textile :

En 2018 : 31,2 tonnes ont été collectées par l'entreprise d'insertion «Le Relais» sur l'ensemble des bornes du territoire. (Chiffres 2017 : 27,4 tonnes).



Les textiles, une fois collectés, sont dirigés vers le centre de tri «Le Relais» à Ploisy près de Soissons (02). Le Relais Nord-Est -Île de France est une société coopérative active depuis 22 ans. Avec douze établissements à travers la France, elle a réalisé sur l'année 2016, un chiffre d'affaires de 3 934 200 €.

Les textiles utilisables en l'état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques Ding Fring du «Relais» ou destinés à l'export. Les textiles qui ne peuvent plus être portés sont recyclés par «le Relais» dans le cadre de la production de chiffons d'essuyage pour l'industrie ou pour la fabrication de matériaux comme par exemple l'isolant Métisse®.

La matière non valorisée représente 3 % des volumes collectés, dont la majeure partie sera utilisée en valorisation énergétique.

La collecte en porte à porte (PAP)

La collecte en porte-à-porte est assurée par la société Thiérache Environnement. Le camion de collecte passe une fois par semaine dans chaque commune et collecte simultanément le verre, les emballages et les ordures ménagères (OM).

	2016 (tonnes)	2017 (tonnes)	2018 (tonnes)
OM collectées	1 480,54 soit 202,34 kg/ha	1 482,18 soit 204,55 kg/ha	1 481,80 soit 207,36 kg/ha
Refus de tri	58,55 soit 8kg/ha	49,9 soit 6,89 kg/ha	66,19 soit 9,26 kg/ha
Emballages (sortie centre de tri)	262,69 soit 35,90 kg/ha	270,54 soit 37,34 kg/ha	262,21 soit 36,69 kg/ha
Verre (total)	322,52 soit 48,08 kg/ha	328,54 soit 45,34 kg/ha	302,86 soit 42,38 kg/ha
PAP		313,06	298,63
AV		15,48	4,23
Sous-total ordures ménagères et assimilées (OMA)	2 124,30 soit 290,32 kg/ha	2 131,20 soit 294,12 kg/ha	2 113,06 soit 295,70 kg/ha

Pour les ordures ménagères, le taux collecté est en augmentation. Ce chiffre est compliqué à expliquer au vu des nombreuses actions de prévention des déchets mises en place au cours de l'année 2018. On peut penser que certaines actions n'apporteront des résultats visibles que sur l'année 2019. Le travail de sensibilisation est dans tous les cas essentiel et doit perdurer. De plus, l'application de la tarification incitative actuellement à l'étude serait un levier efficace pour réduire la production d'ordures ménagères des habitants.

On constate que les tonnages de verre sont en baisse. Cette baisse par rapport à l'année 2017 peut en partie s'expliquer par la collecte en apport volontaire. Courant 2016, des soucis avec le prestataire de collecte ont fait que les bornes à verre n'ont pas été collectées. Le verre s'est donc accumulé dans ces bornes et, en 2017, une importante quantité de verre a été ramassée. Le taux de verre de 2017 comprend donc les tonnages non collectés en 2016. Le tableau ci-contre détaille les tonnages de verre collectés en porte à porte et en apport volontaire en 2017 et 2018.

Renouvellement du marché de collecte et évolution du service

Le schéma de collecte de la CCPT a l'avantage d'offrir un service de qualité aux usagers avec de nombreux flux collectés simultanément en porte-à-porte. Cependant, en plus d'être onéreuse, cette collecte, et plus spécifiquement la collecte des ordures ménagère en sac n'est pas conforme aux recommandations du CNAMTS (Caisse Nationale d'Assurance Maladie des Travailleurs Salariés) et pose des problèmes d'hygiène et de sécurité. C'est pourquoi la CCPT va mener en 2019 une étude sur l'optimisation du service Déchets. Le marché de collecte tri et traitement des déchets ménagers et assimilés sera renouvelé en février 2019 pour une période de 2 ans. Ce qui laissera à la CCPT deux années pour mener cette étude, choisir des évolutions de service et les mettre en œuvre.

Différentes pistes d'optimisation seront étudiées dans le cadre de cette étude et notamment la conteneurisation des ordures ménagères, la collecte des biodéchets en porte-à-porte, la collecte du verre en apport volontaire...



La question du passage à l'extension des consignes de tri se posera également. La date réglementaire de passage à l'extension des consignes de tri est 2022. Lors du prochain renouvellement de marché (2021), la CCPT devra exiger de son prestataire qu'il soit en mesure de trier tous les plastiques mais également qu'il soit agréé par CITEO afin de pouvoir bénéficier de soutiens.

Cette exigence pourrait diminuer le nombre de prestataires en mesure de répondre à nos appels d'offres. Il sera important de se rapprocher des centres de tri en mesure de traiter nos déchets recyclables afin d'envisager toutes les scénarii.

De plus, avec le passage en extensions de consignes de tri, le volume à mettre dans le compartiment de tri va augmenter, il faudra donc mener une réflexion sur l'évolution des bacs de collecte.

Les déchetteries

Une enquête de satisfaction sur les déchetteries de Rozoy-sur-Serre et de Montcornet a été envoyée à l'ensemble des habitants par le biais du journal intercommunal et par un questionnaire via le site Internet de la CCPT en octobre 2018. L'analyse des réponses des usagers (retours très faibles), mais surtout les données de fréquentation remplies par les gardiens, permettront de proposer de nouveaux horaires au 1^{er} semestre 2019.

Plusieurs éléments s'en dégagent :

- Pendant la période estivale, la déchetterie de Montcornet est ouverte jusque 18h. Sur l'ensemble de la période estivale, 7 personnes se sont présentées entre 17h30 et 18h. Aussi il paraît plus pertinent de fermer les déchetteries à 17h30 toute l'année.
- Plusieurs usagers souhaitent que les déchetteries ouvrent plus tôt le matin, il sera proposé une ouverture à 8h (une fois par semaine) dans chaque déchetterie.
- Les horaires de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre seront diminués au profit de celle de Montcornet.
- Enfin par soucis de simplification, les horaires seront uniformisés.

Tonnages des déchetteries

Répartition des tonnages par flux et par déchetterie

Type de déchets	Montcornet (tonnes)	Rozoy-sur-Serre (tonnes)	Total (tonnes) en 2018	Total (tonnes) en 2017
Encombrants	332,66	220,70	553,36	559,20
Déchets verts	260,18	156,88	417,06	394,70
Bois	78,90	56,68	135,58	140,94
Gravats	86,14	40,60	126,74	110,48
Déchets ameublement	76,36	non collectés	76,36	non communiqué
Cartons	51,48	22,60	74,08	57,92
Plastiques rigides	41,72	16,13	57,85	35,48
Ferrailles	26,74	5,52	32,26	37,70
Déchets dangereux	11,71	4,54	16,24	non communiqué
Pneus	12,01	non collectés	12,01	6,88
Huiles végétales	0,36	non collectés	0,36	0
DASRI (déchets hospitaliers)	0,11	non collectés	0,11	0,09
D3E (déchets électriques et électroniques)	41,72	16,13	57,85	44,85
Total	1 007,59	537,99	1545,58	1468,23



Tonnages collectés dans chaque déchetterie

	2017 (tonnes)	2018 (tonnes)
Rozoy-sur-Serre	570,91	537,99
Montcornet	897,32	1 007,59
Total	1 468,23	1 545,58
Total (kg/ha)	202,63	213,30

Les tonnages réceptionnés sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre sont au total 47% inférieurs à ceux de la déchetterie de Montcornet. Plusieurs raisons pour expliquer ce fait :

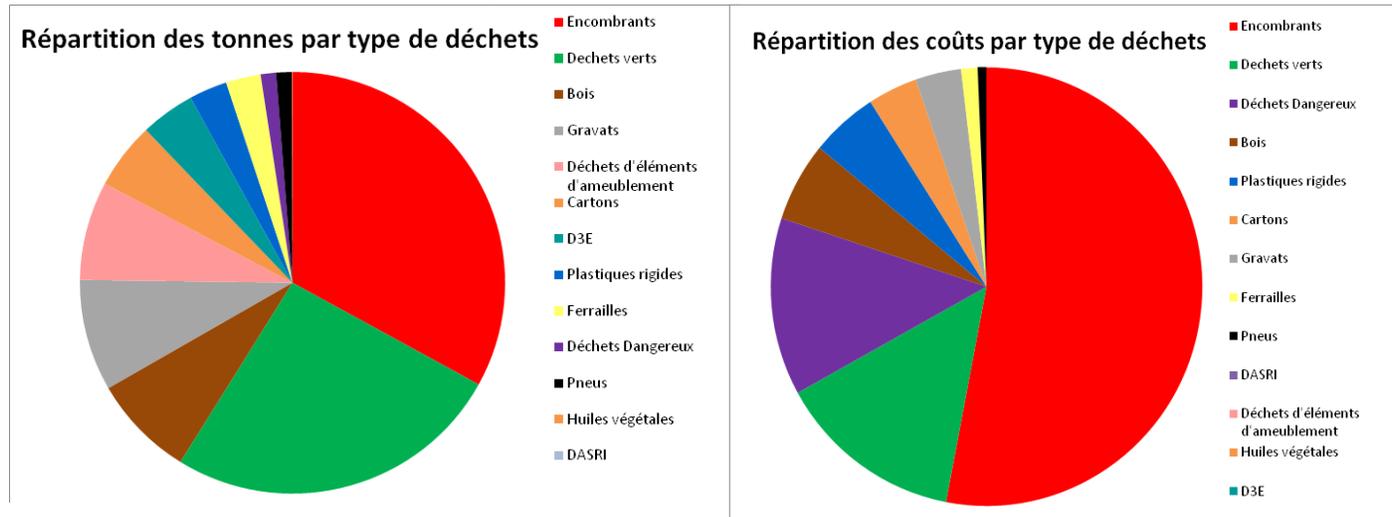
- Fermeture de la déchetterie de Rozoy-sur-Serre plusieurs semaines en juillet et août, due à la mise aux normes de sécurité (installation de garde corps, mise en place d'une signalétique, affichage des consignes de sécurité, création d'une réserve incendie, plantation d'une haie défensive)

- Fermeture pendant plusieurs semaines en septembre suite à l'incendie criminel d'un conteneur à déchets dangereux et du local du gardien (coût total des réparations : 30 709 € TTC).

- Ouverture d'une zone de réemploi sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre qui a permis de détourner certains encombrants en leur donnant une seconde vie.

- Pour 2019, sont prévues l'installation d'un grillage dans le fond de la déchetterie, la mise en place de panneaux signalétiques sur le bas de quai, la signalisation au sol (sens de circulation) et la pose de caméras de vidéosurveillance.

Il est important de continuer à travailler à une baisse des déchets et notamment à la diminution des encombrants car, comme on peut le voir sur les deux graphiques ci-après, en plus de représenter une importante part du tonnage, les encombrants sont les déchets qui coûtent le plus cher.



Afin de diminuer la part d'encombrants, les actions mises en place en 2019 seront :

- La création d'une zone de réemploi sur la nouvelle déchetterie de Montcornet,
- Le développement de nouvelles filières (plâtre et huisseries notamment) permettant de valoriser une plus grande part des encombrants,
- L'étude de la mise en place d'une benne éco-mobilier sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre.



Les déchets verts représentent à la fois en tonnes et en coût, le 2^{ème} flux de déchets le plus important. Pour réduire les quantités de déchets verts, du broyage est déjà opéré en déchetterie. Cependant, pour réduire encore les déchets verts, d'autres actions peuvent être mises en place comme le co-compostage en partenariat avec les agriculteurs du territoire ou la méthanisation.

Le développement d'un de ces projets permettrait de détourner la fraction tontes des déchets verts. Cette possibilité a été intégrée dans les plans de la future déchetterie de Montcornet, sur laquelle il a été prévu un nombre de quais suffisants pour pouvoir mettre à quai une benne déchets verts hors tonte et une benne réservée aux tontes.

Les coûts

Dépenses d'investissement

Déchetterie de Montcornet :

Les dépenses d'investissement sont liées à la construction d'une nouvelle déchetterie (voir page suivante). Le montant se chiffre à **38 618,74€ TTC** (AMO, études géotechniques, MO, architecte).

Déchetterie de Rozoy-sur-Serre :

Les dépenses concernent la mise aux normes et les dépenses liées à l'incendie du conteneur de septembre 2018 : soit **37 901,40 € TTC** (plantation de haies, panneaux de mise aux normes, réserve incendie, alimentation électrique, nouveau conteneur de stockage).

Dépenses de fonctionnement (collecte sélective, déchetteries et prévention des déchets)

Collecte sélective

Les dépenses liées à la collecte sélective sont relativement stables par rapport à 2017 (+1,7%). Cependant, une hausse de ces coûts est attendue pour 2019, dûe au renouvellement du marché de collecte en porte à porte, sur lesquels nous avons eu très peu d'offres et celles reçues proposaient des prix plus élevés que nos prix actuels.

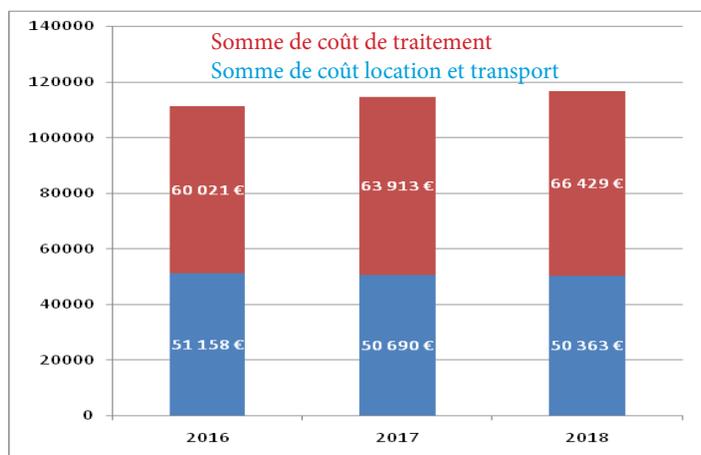
Collecte en AV (2 145€ TTC) + collecte en PAP (collecte + traitement + tri = 534 066€ TTC) = 536 212€ TTC

Déchetteries

Augmentation du coût = +3% par rapport à 2017.

On constate que ce sont les coûts de traitement qui augmentent depuis 2016 et non les coûts de transport. Concernant les coûts de transport, les gardiens de déchetteries optimisent les rotations de bennes ce qui permet de stabiliser les coûts. L'augmentation des tonnages et la révision des prix de traitement entraînent inévitablement une hausse des coûts de traitement.

Pour les déchets non dangereux (transport + traitement + location bennes) : Montcornet (73 658,26€ TTC) + Rozoy-sur-Serre (43 133,40 € TTC) = 116 791,66€ TTC.



Évolution des coûts de transport et traitement des déchets non dangereux de déchetteries.

Pour les déchets dangereux (chantier d'insertion + incendie déchetterie Rozoy + déchetteries Rozoy-sur-Serre et Montcornet + piscine + station épuration de Montcornet) = 18 544,97 € TTC.

Autres charges courantes (eau + électricité + matériel + réparations diverses, etc.) = 8 659,21 € TTC

Prévention

Les charges de prévention sont liées à la mise en place des actions du programme zéro déchet zéro gaspillage (ZDZG). Ce programme se terminera en juillet 2019.

Charges liées à la prévention : ateliers + animations + zone de réemploi + station lavage pinceau + matériel + défi famille zéro déchet = 16 209,44 € TTC

Synthèse du coût total du service déchets

	Dépenses TTC	Recettes
Investissements	76 520,14€	
FCTVA (Fonds de compensation TVA)		12 552,36€
DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local)		11 855,00€
Remboursement assurance		25 146,75€
Collecte sélective	536 212,45€	
Collecte et traitement des déchets non dangereux	116 791,66€	
Collecte et traitement des déchets dangereux	18 544,98€	
Déchetteries - autres	8 659,22€	
ZDZG	16 209,44€	
Subvention ZDZG		42 638,16€
Autres dépenses	1 388,11€	
Rachats matériaux		50 514,20€
Soutiens éco-organismes		104 027,54€
Charges de personnel	98 235,68€	
Aides personnel		9 581,57€
Prêts gobelets		108,00€
Ventes composteurs		270,00€
TOTAL	872 561€	256 693€
	804 188€	191 746€
	(2017)	(2017)
Coût global du service déchets	615 868,09€	
TEOM		500 758,00€
Recettes totales	757 451€	(631 488€ en 2017)
Reste à charge Budget Principal	115 110€	(172 700€ en 2017)

Afin que le coût du service soit couvert par la TEOM, il faudrait que le taux de TEOM soit à 12,2%. Pour l'année 2018, une augmentation du taux de TEOM à 10% a été votée.

Il est proposé d'augmenter de nouveau le taux de TEOM pour l'année 2019, à 11%. Il est important que le budget Déchets soit équilibré avant un potentiel passage en **TEOMi**, afin que les habitants aient un intérêt économique au tri.

La TEOMi ?

La mise en place d'une part incitative de la TEOM a notamment pour but d'encourager la réduction et le tri des déchets des ménages en permettant de compléter l'assiette fixe de la TEOM (assise sur les valeurs locatives foncières) par une partie variable représentant entre 10% et 45% du produit total de TEOM, calculée en fonction du volume, du poids et du nombre d'enlèvements.



Construction d'une nouvelle déchetterie à Montcornet

La déchetterie actuelle de Montcornet devient au fil du temps obsolète par rapport à la quantité d'usagers qu'elle draine. Le quai ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation, l'aménagement des différentes zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus...) est dangereux et insuffisamment signalé et sécurisé.

Le terrain actuel ne permettant pas une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins, après plus d'un an d'études avec le bureau d'études Anetame, les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain près de la MAT. Le début des travaux est prévu à l'automne 2019.

Coûts estimatifs, dont une partie a déjà été engagée (études et maîtrise d'œuvre notamment).

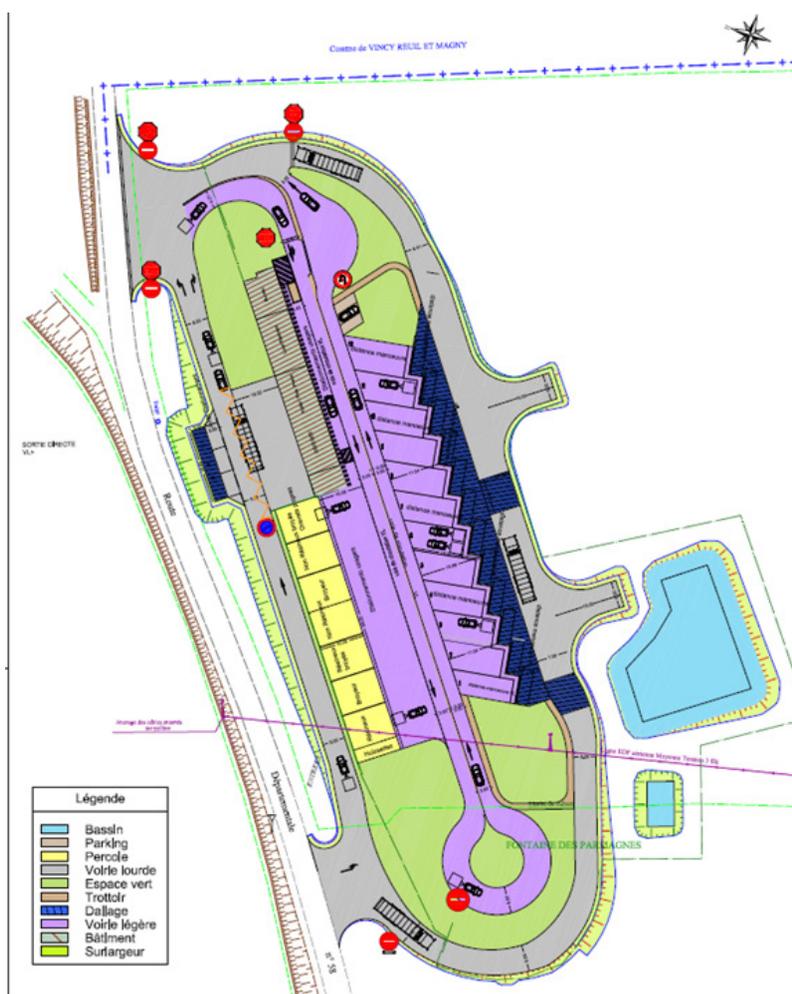
	Montant HT	Montant TTC
Coûts relatifs aux études et expertises	37 982€	45 578€
Coûts d'études et de maîtrise d'œuvre	39 953€	47 943€
Coûts des travaux	1 387 532€	1 758 561€
Total	1 465 467€	1 758 561€

Une demande de subvention API (Aisne Partenariat Investissements) sera déposée en 2019, pour une subvention à hauteur de 20%. Une subvention DETR/DSIL sera également sollicitée, correspondant à 50% du coût total HT.

Les atouts de la future déchetterie

L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service sur Rozoy-sur-Serre.

- Les apports en déchetteries ne cessent d'augmenter. Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, il convient d'avoir des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets.
- Cette nouvelle déchetterie intégrerait un local de 80m² entièrement dédié au réemploi. Les objets non récupérés seront remis dans le circuit déchets.
- Volonté de développer de nouvelles filières afin de valoriser davantage de déchets. Cela nécessite d'avoir plus d'espace que sur le site actuel. Ces nouvelles filières : plâtre par exemple, permettrait de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale et économique. Autre piste : scinder les déchets verts en deux parties (tonte et branchages), pour favoriser la méthanisation ou le co-compostage.
- Normes de sécurité accrues (garde-corps, cheminement piéton, protection incendie, isolement des eaux souillées).
- Séparation sur le site des flux usagers et prestataires pour là encore une meilleure sécurité et une circulation favorisée dans l'enceinte.
- Locaux des gardiens aux normes sanitaires en vigueur.
- Possibilité d'extension future et d'éventuels aménagements comme une plateforme de compostage par exemple.
- Avec un fonctionnement optimal, de plus nombreux flux triés, la déchetterie pourrait à terme absorber l'ensemble des déchets du territoire.
- Un contrôle d'accès permettant de distinguer particuliers et professionnels et au cas où d'identifier et de limiter la quantité de déchets apportée.
- Une éventuelle collaboration avec les EPCI limitrophes dans l'optique d'accepter les usagers demeurant sur les communautés de communes voisines.



Territoire zéro déchet, zéro gaspillage (ZDZG)

La réduction des déchets est depuis longtemps une ambition majeure sur le territoire, qui s'est traduite par l'engagement de la CCPT dans divers programmes de prévention des déchets. L'ensemble de ces actions peut être mené principalement grâce au programme ZDZG par le biais duquel la CCPT perçoit un financement de l'ADEME, à la fois pour le financement des postes (1,5 ETP) et pour mener les actions.

- La CCPT a sensibilisé tout au long de l'année 2018 un public large, varié et nombreux. Ont bénéficié d'animations : les enfants du RAM (Relais d'Assistantes Maternelles), les écoliers et enfants d'accueil de loisirs, les collégiens mais également les plus grands avec les résidents de l'établissement Hélisende de Rozoy-sur-Serre. Ces sensibilisations portent sur différents sujets, comme les consignes de tri, la pollution des eaux par les déchets, le recyclage, le gaspillage alimentaire, les circuits courts, le compostage, le réemploi, ...

- Stand de sensibilisation lors de la foire de Montcornet avec la présence d'une smoo-cycllette et de nombreux panneaux arguant du bien fondé du tri.

- La CCPT a participé à la kermesse de Chaourse où les chargées de mission ZDZG ont tenu un « bar à eaux ». Le but : inciter les habitants à boire de l'eau du robinet afin de diminuer la consommation d'eau en bouteilles plastique.

- Mise à disposition de gobelets réutilisables lors de manifestations afin de lutter contre la vaisselle jetable,



- Le compostage est un enjeu majeur dans la réduction des ordures ménagères. Engagée dans la promotion du compostage individuel depuis 2003, la CCPT propose l'achat de composteurs de 420 litres en plastique pour les habitants du territoire. La CCPT cherche aussi à développer le compostage partagé, au pied d'immeubles. Plusieurs projets sont actuellement en cours de déploiement, en partenariat avec les bailleurs sociaux et les mairies. La CCPT a également proposé à l'ensemble des communes du territoire des composteurs pour les cimetières. Huit communes ont répondu favorablement et seront équipées début 2019.

- Une zone de réemploi a été inaugurée en juin 2018 sur la déchetterie de Rozoy-sur-Serre. L'objectif : donner une seconde vie aux objets. La CCPT a organisé à l'occasion de l'inauguration de la zone, un atelier de relooking de meubles animé par une professionnelle.

- La CCPT s'est associée au défi «famille zéro déchet» lancé par la boutique le Renard'eau située à Montcornet, en fournissant des kits de démarrage (sacs réutilisables, gourdes, composteurs,...). L'objectif : proposer des actions aux familles inscrites permettant de diminuer le poids de leur poubelle. Des pesées sont effectuées en début de démarche puis à la fin afin de quantifier l'évolution.

- Visite du centre de tri de Maubeuge par les élus.

- Accompagnement lors des opérations «Hauts de France Propres» et «Nettoyons la nature» avec les scolaires du territoire.

- La CCPT a choisi de s'associer aux chambres consulaires de commerces et des métiers de l'artisanat pour travailler sur des thématiques environnementales avec une vingtaine d'entreprises et commerces du territoire. Des actions de prévention des déchets sont menées à destination des entreprises.

- Ateliers du réseau «Les jardins s'emmèlent» (zéro phyto, soupe zéro déchet, jardiner autrement).

- Distribution du mémo-tri et de fiches explicatives sur les dépôts sauvages aux communes du territoire.

- En avril, distribution de compost en déchetterie lors de la semaine du compostage de proximité (+ vente de composteurs).

- Animations lors de l'ALSH de Chaourse (gâchimètre à pain).

- À partir du mois d'août : animations, projections de film ayant trait à la pollution dans les écoles et collèges.

- Réduction des déchets à la CCPT en instaurant des poubelles bi-compartmentées et en implantant un composteur.

- Distribution gratuite de «gourmet bags» lors des repas de fin d'année des anciens.

- Communication relayée par le biais d'une page Facebook créée en février 2017 où sont diffusés diverses informations, articles et événements sur la prévention des déchets.



L'assainissement

L'assainissement collectif (AC)

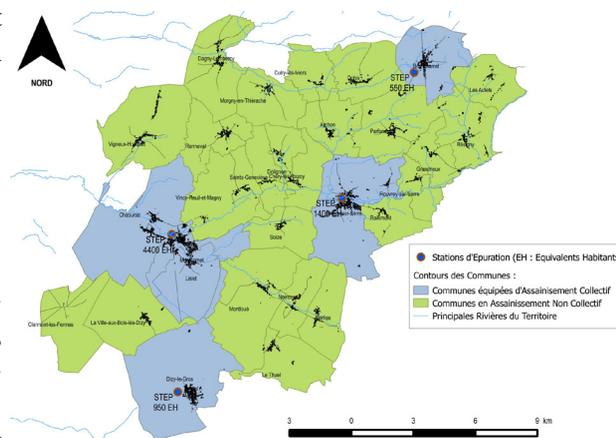
En 2018, selon les dernières valeurs INSEE disponibles (2016), le service d'assainissement collectif dessert 4 203 habitants, soit 60 % de la population du territoire de la CCPT. On dénombre en 2018, 1 962 abonnés au service :

- 249 à Brunehamel
- 333 à Dizy-le-Gros
- 964 à Montcornet - Lislet - Chaourse
- 416 à Rozoy-sur-Serre

La Communauté de communes exploite en régie 4 stations d'épuration à boues activées, situées à Brunehamel, Dizy-le-Gros, Montcornet et Rozoy-sur-Serre et plus de 40 km de réseau d'assainissement.

En 2018, le service a collecté et traité près de 260 000 m³ d'eaux usées avant rejet en milieu naturel. Les équipements ont généré 1 616 m³ de boues, soit 46 tonnes de matières sèches qui ont été utilisées localement en agriculture par épandage avant culture.

Les équipements donnent lieu à une surveillance permanente, des contrôles et analyses d'eau et de boues par les agents du service.



Les finances

Les recettes et dépenses de l'assainissement collectif sont stables. En 2018, le compte administratif d'assainissement collectif présente un excédent d'exploitation de 115 574 € avec près de 488 000 € de recettes.

Cet excédent permet de provisionner pour de futurs investissements.

90% des recettes du service sont produites par l'abonnement annuel et la redevance payés par les usagers (54 € + 2,05 €/m³ d'eau consommée). Les tarifs de l'assainissement collectif n'ont pas connu d'évolution depuis 2015.

Études et travaux

La collecte des eaux usées des communes de Montcornet, Chaourse et Rozoy sur Serre doit être améliorée. En effet, ces communes sont équipées partiellement de réseaux unitaires, anciens, générant des rejets non maîtrisés au milieu aquatique ainsi que des apports importants d'eaux claires vers les stations d'épuration. Des études et d'importants travaux ont été lancés en 2018 afin d'améliorer ces lacunes.



Diagnostic des réseaux unitaires et pluviaux et schéma directeur des eaux pluviales pour les communes de Montcornet-Lislet-Chaourse et Rozoy-sur-Serre

Cette étude conditionnera les investissements de l'assainissement des prochaines années. En effet, le bureau d'études IXSANE (Villeneuve d'Ascq - 59) a inventorié l'ensemble des réseaux unitaires et pluviaux de ces quatre communes.

Des campagnes de mesures, d'investigation, d'auscultation ainsi qu'une modélisation hydraulique vont permettre de mieux connaître l'état, les capacités des réseaux anciens afin d'envisager leur avenir : remplacement, réhabilitation, renouvellement ou conservation ?

Le résultat final de cette étude est attendu pour 2019 et fera apparaître un programme pluri-annuel d'investissement en vue de solutionner à long terme les problématiques de collecte des eaux usées des réseaux unitaires, particulièrement lors des événements pluvieux.

Le montant de cette étude est de 93 660 € HT subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

Travaux de réhabilitation du réseau unitaire et mise en séparatif du secteur de la place de l'Hôtel de ville à Montcornet



La commune de Montcornet a engagé un important programme de requalification de sa place centrale. Cette zone est traversée par des réseaux, dont certains anciens, avaient déjà fait apparaître des problèmes structurels en surface qu'ils convenaient absolument de solutionner pour assurer la pérennité des aménagements communaux.

De plus ces travaux sont compatibles avec les objectifs d'amélioration de la collecte des eaux usées de l'agglomération de Montcornet-Lislet-Chaourse.

Les études et consultations pour les marchés de travaux ont été finalisées en 2018 en vue d'un démarrage des opérations en 2019.

La complexité de ce chantier réside dans la nécessité de créer un nouveau réseau séparatif destiné aux habitations de la place tout en conservant et réhabilitant le réseau unitaire existant qui doit encore collecter à long terme des eaux usées provenant des parties hautes de Montcornet et même de Lislet.

Le montant total des études et des travaux atteint 409 200 € HT dont 324 000 € de travaux attribués aux entreprises TPA (Athies-sous-Laon) et Barriquand (Compiègne).



Une partie des travaux de réhabilitation sera réalisée par des techniques sans tranchée (chemisage de canalisation).

Ces travaux sont financés par l'Agence de l'Eau Seine Normandie à hauteur de 40 %. La commune de Montcornet participera également à hauteur de 40 % des investissements réalisés sur les réseaux unitaires au titre de la contribution pour la collecte des eaux pluviales (montant évalué à 53 000 €).

L'assainissement non-collectif

On dénombre sur le territoire plus de 1 600 installations d'ANC réparties sur l'ensemble des 30 communes de la Communauté de communes. Ceci représente environ un tiers de la population du territoire avec 2 900 habitants en assainissement non collectif.

Les diagnostics initiaux de l'ensemble des installations, pour la plupart achevés en 2012, avaient décelé un taux de non-conformité important.

Un programme de réhabilitation subventionné entre 2009 et 2018 a permis la mise aux normes de plus de près de 500 installations et l'atteinte d'un taux de conformité proche de 50 %.



Nouveaux tarifs et nouvelle gestion

2018 marque la mise en application des nouveaux tarifs et du nouveau règlement approuvés fin 2017. La périodicité des contrôles de bon fonctionnement est désormais portée à 10 ans contre quatre auparavant.

Nouveaux Tarifs à partir du 01/01/2018		Montant
Contrôles de Conception/Implantation et bonne exécution d'un nouvel ANC destiné à équiper un immeuble neuf (nouvel usager du Service)	<i>Conception/Implantation</i>	200 €
	<i>Bonne exécution des Travaux</i>	200 €
Contrôles de Conception/Implantation et bonne exécution d'un ANC réhabilité pour un immeuble existant hors opération subventionnée de réhabilitation menée par le Service	<i>Conception/Implantation</i>	GRATUIT
	<i>Bonne exécution des Travaux</i>	GRATUIT
Contrôles Conception/Implantation/bonne exécution d'un ANC réhabilité et Suivi jusqu'à la réception pour un immeuble existant dans le cadre d'opération subventionnée de réhabilitation menée par le Service	<i>Prestation Forfaitaire applicable à tout devis signé après le 1^{er} janvier 2018</i>	400 €
1^{er} diagnostic d'une installation d'ANC existante	<i>Rapport de 1^{er} Diagnostic valable 10 ans ou 3 ans en cas de vente</i>	400 € lissé sur 10 ans soit : 40 € par an
Contrôle périodique décennal de bon fonctionnement et de vérification de l'entretien d'une installation d'ANC existante	<i>Périodicité décennale à partir du 1^{er} janvier 2018</i>	400 € lissé sur 10 ans soit : 40 € par an
Diagnostic « à la vente » de l'ANC, obligatoire lors des transactions immobilières	<i>Rapport de diagnostic valable 3 ans</i>	200 €
Avis et Conseil du SPANC	<i>A la demande de l'utilisateur</i>	GRATUIT

Les propriétaires d'installations ayant reçu un contrôle de bon fonctionnement entre 2014 et 2017 se verront appliquer l'ancien tarif lissé jusqu'au plus tard 2022 (27,50 € par an).

2018 a également vu l'application des premières majorations prévues à l'article L1331-8 du Code de la Santé Publique, appliquées désormais dans les cas suivants :

- **Propriétaires d'ANC non conforme dans une commune ayant fait l'objet d'une opération de réhabilitation groupée,**
- **Propriétaires acquéreurs d'une maison ayant une installation d'ANC non conforme un an après l'achat dans les conditions de l'article 4 de l'arrêté du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif,**
- **Refus des propriétaires de l'accès des agents du SPANC aux installations pour procéder aux missions de contrôles obligatoires conformément à l'article L1331-11 du code de la santé publique.**



Le montant de la majoration est fixé à 100 % du montant annuel lissé du contrôle de bon fonctionnement en vigueur au moment de la dernière facturation reçue par l'utilisateur.

Les contrôles du SPANC en 2018

En 2018, le SPANC a réalisé 223 contrôles.

Type de contrôle	Nombre de contrôles
Conception et implantation	0
Bonne exécution des travaux	5
Conception/implantation et bonne exécution des installations réhabilitées par la CCPT	51
Périodique de bon fonctionnement	144
Diagnostic à la vente	16
Autres (refus de vente, immeuble inoccupé, cas d'exonération d'obligation d'assainissement...)	7
Total	223

10 ans de travaux de mises aux normes : objectif atteint !

Depuis 2009, le SPANC, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie et du Conseil départemental, a mené des opérations de réhabilitation dans 14 communes du territoire identifiées selon le SDAGE (Schéma directeur d'aménagement et des gestion des eaux) comme impactantes sur le milieu aquatique.

Les 14 communes en question sont : Vigneux-Hocquet, Morgny, Dagny-Lambercy, Noircourt, Cuiry-les-Iviers, Dolignon, Raillimont, Montloué, Berlise, Archon, Grandrieux, Les Autels, Parfondeval et Résigny.

L'année 2018 a sonné la fin des 51 derniers chantiers de la programmation initialement établie.

Au total, 496 installations ont été réhabilitées pour un montant total de travaux de 4 680 246 € TTC entre 2009 et 2018.

Financés à 60 % par l'AESN (Agence Eau Seine Normandie) et 10 % par le Conseil départemental, les propriétaires ayant accepté les travaux ont financé à hauteur d'environ 3 000 € TTC en moyenne leur installation. Les études et le suivi de chantiers ont été réalisés en totalité en régie par le SPANC et financés par les redevances de contrôles.

Ces travaux ont permis d'atteindre un taux de conformité global moyen d'environ 50 % contre à peine 10 % en 2008.

Gestion des eaux pluviales

Un transfert de compétence mort-né

À partir de 2018, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) rendait obligatoire les compétences eau et assainissement pour les communautés de communes. De plus, en s'appuyant sur une jurisprudence du Conseil d'Etat (CE, 4 décembre 2013, communauté urbaine de Marseille Provence Métropole, n°349614), la compétence « Assainissement » devait intégrer la « gestion des eaux pluviales urbaines » dans la compétence assainissement.

Au cours du premier semestre 2018, un travail préparatoire à l'intégration de cette compétence a été mené, avec un travail d'orientation mené en commission « eau » et aboutissant à une pré configuration de service intercommunal de gestion des eaux pluviales.

Toutefois, la loi n°2018-702 du 3 août 2018 a modifié les conditions de mise en œuvre de ce transfert de compétence en excluant cette fois, les services de gestion des eaux pluviales de l'assainissement pour les communautés de communes uniquement. Le bureau communautaire a alors décidé, dans sa séance du 15 novembre, que la compétence de gestion des eaux pluviales resterait communale.



Une nouvelle assistance technique aux projets d'aménagements communaux

La CCPT a apporté un appui technique aux communes de Montcornet et Brunehamel afin de rendre compatible leur projet respectif de requalification de places centrales avec les techniques de gestion alternative des eaux pluviales applicables en milieu urbain. La CCPT a financé partiellement les études géotechniques complémentaires qu'ont du faire ces deux communes pour répondre à l'appel à projet régional pour l'adaptation au changement climatique.

La participation financière de la communauté de communes pour ces études complémentaires s'est élevée à 4 176 €. Le service eau et biodiversité de la CCPT, dirigé par Luc Girardot s'est investi dans ces projets (AMO), notamment sur la commune de Brunehamel.

Contrat d'animation territorial de l'eau

Ce contrat est co-animé avec les communautés de communes des Trois rivières et de la Thiérache du Centre, engagées elles aussi dans des dispositifs de contractualisation avec l'agence de l'eau depuis le début des années 2000 (contrats ruraux et globaux antérieurs).

Les partenaires ont poursuivi leur réflexion pour contractualiser à l'échelle des unités hydrographiques Serre et Oise amont. Néanmoins, les incertitudes liées aux évolutions de politique financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (nouveau programme d'aides en cours de préparation en 2018) ont rendu difficile les négociations. Il est apparu que l'opportunité d'un contrat à l'échelle des unités hydrographiques Oise Amont et Serre soit encore difficile à envisager d'une part face à l'ampleur du territoire et des différents maîtres d'ouvrage concernés et d'autre part au vu de l'absence de porteur potentiel.

En effet, l'Agence de l'Eau n'a pas, pour l'heure, reconnu dans les propositions d'actions formulées par les 3 communautés de communes un projet de territoire correspondant à ces nouvelles orientations définies dans le XIème programme.



Poursuite des actions d'accompagnement des porteurs de projet

En plus de l'assainissement collectif, non collectif et des eaux pluviales, la cellule d'animation a poursuivi sa démarche d'accompagnement technique des porteurs de projets en faveur de la ressource en eau notamment :

- Suivi de la réglementation et prospective pour l'évolution des services d'eau vers une intercommunalisation future (transfert de compétence, mode de gestion, uniformisation du prix de l'eau du territoire),
- Assistance pour les études de maîtrise d'œuvre, la passation des contrats de travaux et dossiers d'aides financières pour la réhabilitation complète du réservoir d'eau potable de Noircourt (Syndicat des eaux de la Vallée du Hurtaut),
- Préparation, suivi des évolutions statutaires de la Communauté de communes, étude des modes de gestion (régie, délégation, transfert) et de financements envisageables (taxe, attribution/compensation, fonds propres de l'EPCI) en préalable de la prise de compétence GEMAPI à compter du 1^{er} janvier 2018 (diverses rencontres et réunions internes avec l'USAGMA (Union des Syndicats d'Aménagements et de Gestion des Milieux Aquatiques de l'Aisne), le syndicat de rivière Serre et Vilpion Amont, l'Entente Oise Aisne et les services de l'État,



- Suivi et mise en œuvre des PAEC (Projets Agro-Environnementaux et Climatiques) 2017-2018 en co-animation avec la Chambre d'agriculture pour les bassins d'alimentation des captages de Morgny-en-Thiérache, Montcornet et Noircourt,
- Assistance technique du Syndicat des eaux de la Vallée de la Brune pour la direction et le suivi de l'étude de définition de la zone de dilution à créer dans le BAC de Morgny dans le cadre du plan d'actions GRENELLE,
- Soutien, relais et accompagnement pour une participation au rendez-vous « Techniques et Filières Terr'Eau Bio en Hauts de France » à Archon – événement du 13/09/2018,
- Engagement de la CCPT pour la charte d'entretien des espaces publics au niveau 2 ainsi que cinq communes du territoire (Dagny-Lambercy, Berlise, Montloué, Noircourt, Lislet) et montage et suivi d'un groupement de commande pour la réalisation des plans de gestion zéro phyto.



Natura 2000 : bocage du Franc-Bertin

Soumis au vote tous les trois ans, en 2018, Monsieur Max Godet, conseiller municipal de Résigny conserve la Présidence du Comité de Pilotage. De même, la Communauté de communes est reconduite en tant que structure porteuse de l'animation du document d'objectifs Natura 2000.

Au cours de l'année, plus de 150 visiteurs ont été accueillis sur le site dans le cadre de sorties (demi journée, journée complète et stages «nature»). Les thèmes étudiés ont été : la micro-faune des mares et des prairies, les mammifères, les oiseaux et la ferme par la visite de l'exploitation de M. Eric Hallé demeurant aux Autels.

Il est constaté qu'en dix ans d'animation continue, la grande majorité des enfants scolarisés sur le territoire de la CCPT est passée par le site du Franc-Bertin

En octobre 2018, Guénael Hallart du CPIE a encadré un stage «nature» de 31 enfants sur la commune des Autels, organisé hors contexte Natura 2000 (démarche Énergie-Climat de la CCPT). Il demeure que le site naturel du Franc Bertin est un excellent support d'exploration pour les enfants.

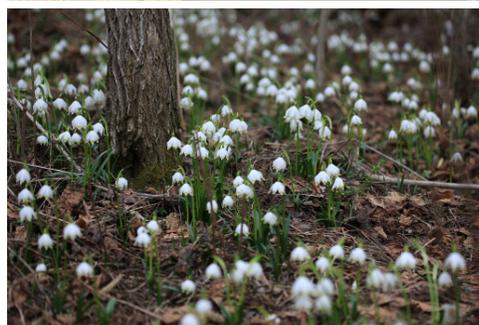


D'un point de vue agricole, les 11 exploitants du site peuvent prétendre à des aides sous forme de Mesures Agro Environnementales et Climatiques (MAEC) afin d'encourager les pratiques favorables au maintien et développement des habitats et espèces classés. Actuellement, 33 % des surfaces prairiales du site sont engagées en MAEC pour limiter la pression de pâturage, retarder la fauche ou supprimer toute fertilisation azotée. Les haies, les mares et la ripisylve (formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives d'un cours d'eau) font également l'objet de mesures spécifiques.

Le Conservatoire d'Espaces Naturels de Picardie a également accentué ses recherches et ses actions, sur les milieux boisés du site qui représentent un réservoir de biodiversité remarquable pour le secteur.

Le CENP (Conservatoire des Espaces Naturels de Picardie) a finalisé la localisation des boisements à forte densité d'arbres remarquables. Parallèlement un travail de recensement des propriétaires forestiers a été réalisé : 90 parcelles forestières pour 60 propriétaires, souvent en indivision.

Un relevé phytosociologique (discipline botanique qui étudie les communautés végétales et leur relation avec le milieu) complémentaire a été mené sur un habitat de prairie d'intérêt européen. Ce relevé est d'une rare richesse avec 30 espèces végétales sur 60 m².



L'étude des espèces végétales remarquables en ripisylve a permis de mettre en évidence une belle population de Nivéole printanière (*leucojum vernum*) et de confirmer la présence de la Neckere naine (*neckera punila*), mousse rarissime dans les Hauts de France, trouvée ici sur un tronc de frêne.



Une réunion d'information pour les propriétaires forestiers du site Natura 2000 du Franc-Bertin s'est tenue dans l'après midi du vendredi 30 novembre 2018 à la mairie de Résigny. Sur la soixantaine de personnes conviée, une douzaine a répondu présent et a été très réceptive aux présentations des animateurs.

Enfin, une vidéo de présentation a été réalisée par les différents animateurs du site et a fait l'objet d'environ 3 000 vues sur la page Facebook de la Communauté de communes.

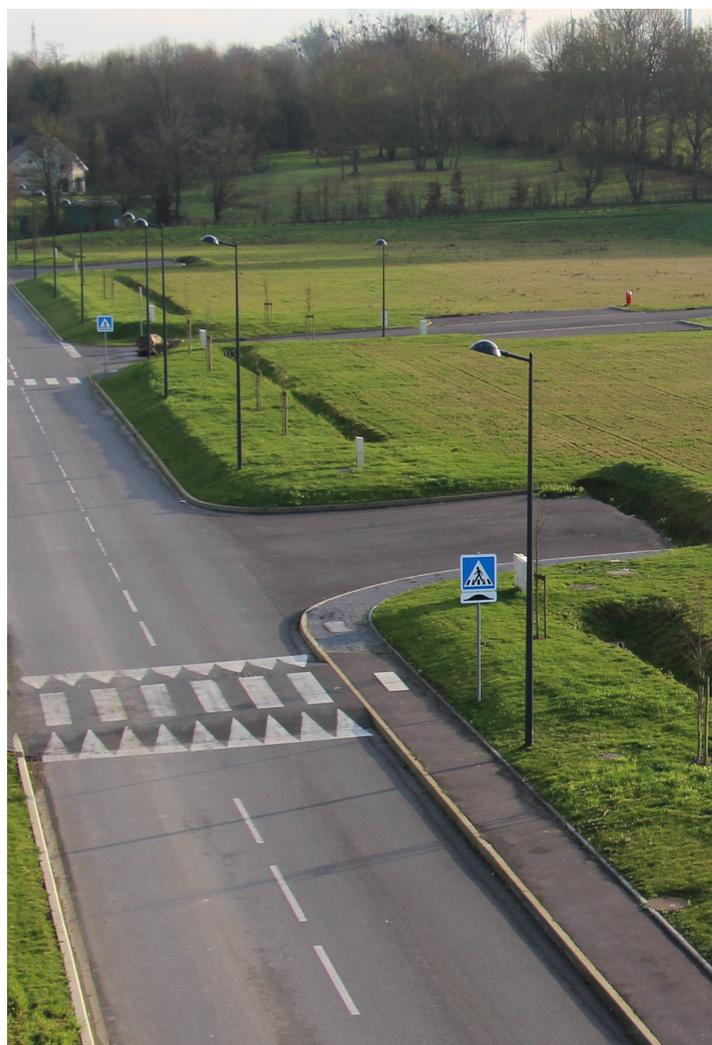


ZAE intercommunales



Z.A du Grand Hôtel à Rozoy-sur-Serre

L'objectif de cette zone d'activités est de proposer sur 2 hectares des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité.



Z.A de La Praille à Rozoy-sur-Serre

Le plus grand (385 m²) est loué depuis janvier 2006 à l'entreprise Déli Mélo, enseigne d'alimentation générale et de produits régionaux, spécialisée dans le service et la livraison à domicile.

Le deuxième atelier (330 m²) est occupé par La Poste (stockage du courrier).

Un bâtiment annexe (100 m²), réhabilité en avril 2018, est actuellement vacant après le départ de l'ancien locataire, une auto école.

150 m² de bureaux restent disponibles à la location (20 €/m²/an).

Z.A de la Garenne à Lislet/Montcornet

Achevée en 2013, la zone d'activités propose des terrains à bâtir de 2 000 à 6 000 m², pour un prix de 6 € HT/m² sur un secteur situé à l'entrée sud de de Montcornet.

L'objectif de cette zone d'activités est de proposer sur trois hectares, des parcelles viabilisées, raccordées aux réseaux et disponibles à la vente à des entreprises désireuses de s'installer ou d'étendre leur activité. Outre la production de nouvelles parcelles cessibles, le but est également de donner une image plus valorisante de la zone industrielle existante.

L'aménagement de la nouvelle zone d'activités comprend huit parcelles desservies par la route de la sucrerie, qui a été complètement réaménagée (voirie, cheminement piéton, aménagements paysagers, réseaux..).

Les partenaires et les aides

La M.E.F

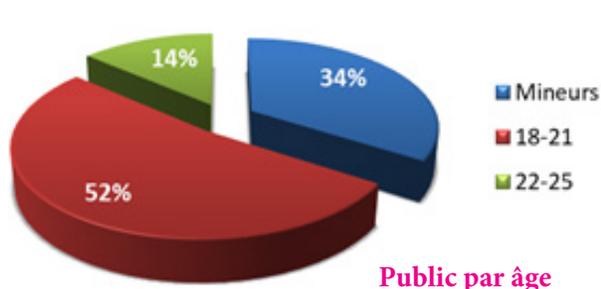
La Maison de l'Emploi et de la Formation (MEF) a pour mission d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel, l'accès au logement, l'aide à la mobilité, mais également dans les cadres des loisirs, du sport, de la culture et de la santé.

La communauté de communes subventionne la MEF pour que les jeunes du territoire des Portes de la Thiérache puissent avoir accès à ses services.

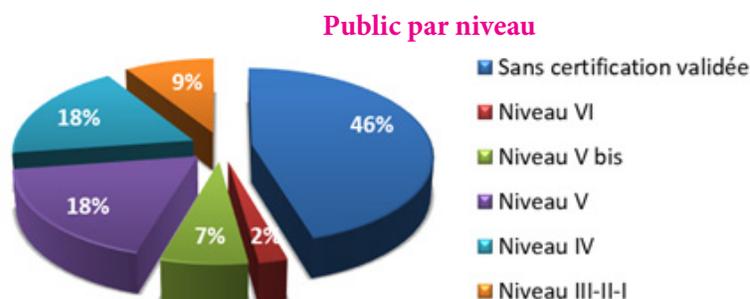
En 2017, la communauté de communes a reversé 4 850 € de subventions : un réel investissement compte tenu des aides financières reversées aux jeunes de notre territoire.

Premiers accueils

44 jeunes des Portes de la Thiérache ont été accueillis en 2018 par la mission locale dont 34,1% de filles.



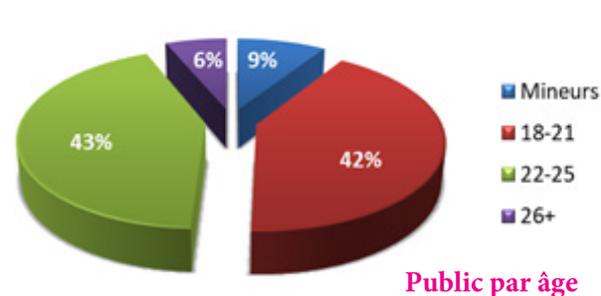
52% des jeunes accueillis sont âgés de 18 à 21 ans. Les mineurs représentent 34% du public accueilli.



55% des jeunes accueillis n'ont pas de diplôme. 18% ont un niveau bac et 9% ont au moins un niveau BTS/DUT.

Publics en suivi

142 jeunes ont été suivis en 2018 par la Mission Locale de Laon, dont 43% de filles.



42% des jeunes suivis sont âgés de 18 à 21 ans.



48% des jeunes suivis n'ont pas de diplôme. 20% ont un niveau bac et 7% ont au moins un niveau BTS/DUT.

Nature	Nb jeunes en contact	Nb événements jeunes
Atelier	28	379
Courrier	20	34
Email	19	41
Entretien individuel	119	653
Entretien partenaire	6	7
Information Collective	22	24
Médiation	56	229
SMS	1	1
Téléphone	68	146
Visite	10	11
Total général	142	1525

Les entretiens individuels représentent 42,8% des contacts.

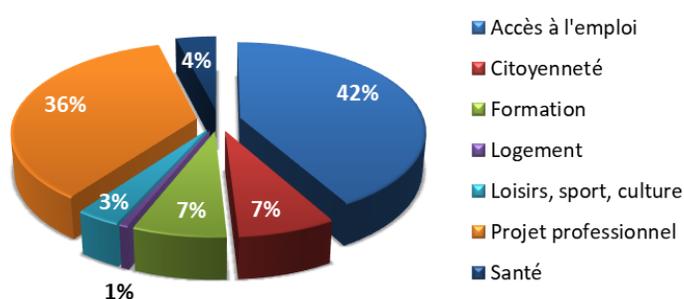
Les ateliers et informations collectives représentent 26,4% des contacts.

1 525 actualités, soit en moyenne 11 actualités par jeune sur l'année.

Propositions

1 646 propositions faites aux jeunes des Portes de la Thiérache

Thème acte service	Nb propositions	Nb jeunes avec proposition
Accès à l'emploi	687	97
Citoyenneté	121	42
Formation	116	47
Logement	11	11
Loisirs, sport, culture	55	18
Projet professionnel	589	113
Santé	67	18
Total général	1646	133



42% des propositions concernent l'accès à l'emploi et 36% le projet professionnel



Mobilité (obtention sur l'année 2018)

Permis de conduire	Nb jeunes
B - Véhic.de - de 10 places	4
U - Code	2



Entrées en situation

40 jeunes ont connu une situation d'emploi ou de formation au cours de l'année 2018

Aides financières directement versées aux jeunes

	Garantie jeunes	PACEA	Montants demandés
Total	86 130	1 160	87 290

Aides GJ	Montants accordés
E - Aide financière - FAJ	119
P - Aide financière FAJ projet	908
Total général	1 027



Montant total : 88 317€

La Maison des Entreprises de la Thiérache et de la Serre (METS)

Depuis 20 ans, la Maison des Entreprises de Thiérache et de la Serre, grâce à son expérience du territoire, est devenue un partenaire économique à part entière. C'est une passerelle entre les porteurs de projet, les entreprises, les acteurs sociaux et les élus qui souhaitent favoriser le développement économique du territoire. Le soutien financier de la CCPT s'élève en 2018 à 13 567€ soit 1,86€ par habitant.



Réseau artisans et commerçants

- 62 entreprises ont participé aux actions du réseau en 2018 dont huit de la CCPT (Allianz Montcornet, Le Renard'eau, Muzy Maçonnerie, Ludovic Renard – maçonnerie, Axa Rozoy Régis Destombes, Institut Chris'Ongle, Boucher Matériaux et Ets Lambert),
- Deux clubs entreprises ont été organisés pour 45 participants dont neuf en CCPT,
- Trois formations organisées pour 23 participants dont une en CCPT,
- Cinq visites de sites organisées pour 49 participants dont 11 en CCPT,
- Trois soirées IPOT (Industrie Portes Ouvertes en Thiérache) pour 240 participants dont 55 artisans commerçants dont 16 de CCPT,
- Une soirée «adhérents» – 50 participants – 23 artisans commerçants dont trois de CCPT,
- Deux afterworks - 50 participants dont 38 artisans commerçants.



Réseau des entreprises industrielles



- Trois entreprises participantes au Réseau des entreprises industrielles : MATT, Trigano Service et Trigano Atelier,
- 13 formations organisées au total dont quatre auxquelles ces entreprises ont participé avec au total 24 salariés formés en portes de Thiérache en 2018,
- La MATT a participé à une soirée IPOT, à deux des six ateliers/table ronde organisés en 2018 dont un qui lui était totalement dédié,
- La MATT a également participé à quatre des six visites de sites organisées et à un déjeuner manager en 2018.

Les savoir-faire

- Cinq entreprises participantes au Savoir-Faire Grand Public (sur 42) : Clos de la fontaine Hugo à Rozoy-sur-Serre, le Gaec de la Petite Prée à Archon, la production Dizoise à Dizy-le-Gros, l'Osier de Thiérache à Brunehamel et Au Nid Vert à Dolignon
- Savoir-Faire groupes : deux collèges participants soit Jules Ferry à Rozoy-sur-Serre et Charles de Gaulle à Montcornet, 65 élèves ont pu visiter trois entreprises différentes lors des quatre visites organisées.

Le collège Jules Ferry a remporté le premier prix du challenge avec une note de 19.33/20 (film d'animation sur l'entreprise A2MAC1) et le collège de Montcornet a décroché le 3^{ème} prix avec ses affiches, pub téléshopping et jardin miniature pour promouvoir l'entreprise Bayer. Chaque élève a reçu une carte cadeau et des goodies offerts par la Communauté de communes.

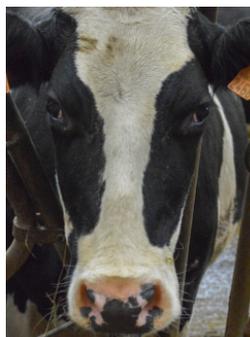


Sensibilisation à l'entrepreneuriat dès le plus jeune âge : les parcours

«Jeunes Pousses» !

Les Parcours «Jeunes Pousses» c'est la sensibilisation du monde de l'entreprise à destination de scolaires du territoire, menée par la Maison des entreprises de Thiérache et de la Serre (METS), le Conseil régional et où la Communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) joue un rôle non négligeable. En résumé, «Jeunes Pousses» c'est :

- Une action expérimentale sur un territoire ZRR (Zone de Revitalisation Rurale) de l'Aisne : «Les Jeunes Pousses des Portes de la Thiérache»,
- Un partenariat école/entreprises sur l'année scolaire 2018/2019,
- Une école partenaire : école Jeanne d'Arc de Rozoy-sur-Serre,
- Une entreprise tutrice : ferme biologique le GAEC de la Petite Prée à Archon,
- Un projet pédagogique à restituer : création d'un mini film reportage sur la gestion d'une exploitation agricole en agriculture biologique,
- 32 élèves sensibilisés à la culture de l'entrepreneuriat.



La création-reprise



- 214 porteurs de projet accueillis dont 12 sur le territoire de la CCPT,
- 8 permanences territoire,
- Un prêt d'honneur (7 500€) pour la reprise de la boucherie et l'ouverture de la nouvelle enseigne «Boucherie - Charcuterie Alex» par M. Alexandre Pouru à Brunehamel.

L'accompagnement RH (Ressources Humaines)

Quatre entreprises ont sollicité le service RH :

- Entre Nous
- Transports Pierret
- Entreprise Muzy
- Trigano





Actions sociales et cadre de vie

3,70m



Le chantier d'insertion

Agréée par l'État comme structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE) pour une durée de trois ans et suite à l'avis favorable du Conseil départemental, la Communauté de communes a reconduit la mise en œuvre de son chantier d'insertion en 2018. Le nombre de places disponibles a été maintenu à 12 sur l'année. Deux équipes de 6 salariés ont été formées, chacune travaillant en moyenne 20 heures/semaine. Au total, sur l'année, 25 personnes (18 hommes et 7 femmes) ont travaillé en CDD d'Insertion, parmi lesquels 19 bénéficiaires du RSA et 5 jeunes de moins de 26 ans. Un bilan de sorties positif, puisque l'on dénombre 7 sorties positives (formation AEB en AFPA par exemple), une sortie est à inscrire dans la colonne retour à un emploi durable et 3 dans la catégorie «emploi de transition» (CDD ou saisonnier).

L'encadrement

L'équipe d'encadrement de la communauté de communes a subi quelques modifications au cours de l'année, notamment au niveau de l'encadrement : Guy Le Provost, vice-président chargé de l'insertion ; Pascal Charlier, encadrant technique (voir ci-après) ; Lisa Uzabiaga, en charge du suivi administratif et financier. Le volet socio-professionnel a été confié à Milfred Robert, conseillère en insertion au CFP 02 (Centre de Formation Personnalisée).

À noter que Pascal Charlier a été remplacé par M. Gérard Sablin de juillet à octobre 2018 suite à un accident de travail. M. Gérard Renard, chef de l'équipe technique à la CCPT, a fait office d'encadrant technique (solution temporaire) à partir de ce même mois d'octobre 2018, M. Gérard Sablin n'ayant pas donné satisfaction. Au 31 décembre 2018, l'encadrant titulaire, toujours en arrêt de travail, aucun candidat au poste ne s'est fait connaître (malgré une communication renforcée) ou n'a été retenu.

Le budget

	2018	2017	2016
Budget global	243 113 €	234 823 €	232 449 €
Masse salariale (bénéficiaires + encadrant)	172 880 €	169 269 €	166 707 €
Fonds propres	67 534 €	47 722 €	54 534 €
Subventions État	147 702 €	151 138 €	147 643 €
Subventions Département	27 877 € (hors modulation)	35 963 € (avec modulation)	30 272 €
Subventions CCPT	67 634 €	47 722 €	54 534 €

Formations réalisées

En 2018, les salariés ont pu bénéficier de plusieurs formations collectives :

- Formation échaffaudage pour 25 salariés, soit 259 heures,
- Ateliers informatiques pour 25 salariés, soit 108 heures,
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail pour 14 salariés, soit 196 heures,
- Accompagnement Socio-Professionnel avec divers ateliers : savoir-être, lettre de motivation, préparation et simulation à l'entretien d'embauche, code de la route, soit 318 heures.

Un salarié a suivi une formation individuelle (environ 60 h) sur le thème de la valorisation de l'image professionnelle (financement par Pôle Emploi).



En 2018, 20 personnes ont réalisé une immersion professionnelle pour un total de 32 stages et 59,5 semaines de stages. Ce résultat est inférieur à 2017 mais reste correct. Au premier semestre, déjà 40,5 semaines ont été effectuées, ce qui est très positif. Cela est notamment dû à un salarié qui a effectué, à lui seul, 17,5 semaines de stage entre janvier et décembre. L'écart entre le premier et le second semestre peut en partie se justifier par l'absence de l'encadrant du chantier d'insertion. Bien que l'accompagnatrice socio-professionnelle assure rigoureusement son suivi, elle n'a plus l'appui de l'encadrant qui effectue des points quotidiens avec les salariés. Les échanges réguliers entre l'accompagnatrice et la coordinatrice ne suffisent pas à compenser l'absence de l'encadrant, qui contribue fortement à la réussite du chantier d'insertion.

Les travaux réalisés en 2018

Les salariés du chantier d'insertion ont œuvré à la restauration de notre patrimoine au sein de plusieurs communes du territoire. Suivi des réalisations en photos.



Chaourse : travaux de rejoinctement d'un bâtiment communal comprenant un logement et la salle du club des seniors.



Rozoy-sur-Serre : travaux de mise aux normes de la déchetterie.



Raillimont : travaux de peinture extérieure sur les façades de la chapelle.



Rozoy-sur-Serre : travaux de peinture sur les bâtiments situés dans la ZAC de la Praille.

Perspectives 2019 :

Les travaux menés par le chantier d'insertion seront principalement axés vers la réhabilitation des trois gîtes ruraux de Grandrieux. Ces derniers, devenus vétustes au fil des ans, un rafraîchissement des peintures et un nouvel aménagement de ces derniers est indispensable (ameublement). Énergivores, «passoires thermiques» des travaux d'isolation doivent être menés, conjointement avec des entreprises locales spécialisées (menuiserie et toiture).



Gîtes de Grandrieux : entretien régulier des espaces verts.



Siège de la CCPT : réception lors de la clôture de fin de chantier.

Service technique

Entretien des espaces verts et des bâtiments

Les chemins de randonnée sont entretenus régulièrement par l'équipe technique. Différentes techniques d'entretiens sont pratiquées : débroussaillage, tonte, taille de haie, tronçonnage, gyrobroyage et broyage de branchage.

L'ensemble des chemins entretenus représente près de 70 kilomètres et sont répartis sur l'ensemble du territoire avec trois circuits de randonnée principaux :

- **Le Val de Serre** : entre Montcornet et Résigny, et également, les six boucles de balades tout au long du Val de Serre. L'équipe y effectue en plus l'entretien des barrières en bois et le nettoyage des zones humides de Grandrieux et de Rozoy-sur-Serre,

- **Chemin des quatre vents** : autour de Montcornet, Lislet et Chaourse,

- **Par le Fond du Val** : boucle de 13 kms au départ de Parfondeval en passant par les Petites Ouïes, Brunehamel et Louvet.

En plus des chemins de randonnée, ils interviennent sur les zones d'activités de la Garenne à Lislet, de la Praille et de la zone du Grand hôtel à Rozoy-sur-Serre qui demandent à être entretenues régulièrement pour leur commercialisation.



- **Déchetteries de Rozoy-sur-Serre et Montcornet**, l'entretien des espaces verts est réalisé par l'équipe ainsi que le broyage de branchage (paillage mis à disposition des usagers). Pour pallier aux absences lors des périodes de congés annuels et de formation des gardiens de déchetteries, l'équipe technique assure les remplacements.

- **L'aire de camping-car de Rozoy-sur-Serre** doit être maintenue propre et accueillante pour les camping-caristes.

- **Aux gîtes de Grandrieux**, l'entretien des espaces verts et des bâtiments est également effectué par l'équipe. Des petits travaux intérieurs y sont réalisés : plomberie, maçonnerie, peinture,...



- **Dans les quatre stations d'épuration**, l'entretien des espaces verts est réalisé.

- **À la piscine intercommunale de Chaourse**, en plus des espaces verts, l'équipe technique intervient pour de petits travaux sur le chalet, la pose de la terrasse, la mise en état du terrain pour les plantations et le nettoyage des bassins avant la saison.

Pendant l'hiver, le service assure l'approvisionnement en copeaux de la chaudière de la communauté de communes. Ils effectuent également l'entretien du matériel dans les ateliers et divers travaux au siège de la CCPT.



Travaux occasionnels

L'équipe technique intervient ponctuellement sur les communes du territoire :

- **Élagage** dans les communes qui en font la demande,
- **Décorations de Noël** : les guirlandes sont posées et déposées à Dizy-le-Gros, Montcornet, Rozoy-sur-Serre, Brunehamel, Montloué, Noircourt, Berlise et Chaourse. Cette activité est amenée à évoluer car la nacelle, devenue obsolète, n'est plus en service. Actuellement, la CCPT loue une nacelle pour assurer cette mission de mutualisation.
- **Pose de banderoles** pour les foires de Brunehamel et Dizy-le-Gros.



Montage et démontage des chapiteaux



L'équipe technique prend en charge tout au long de l'année le montage et le démontage des chapiteaux de la communauté de communes mis à disposition des communes et des associations du territoire qui en font la demande pour diverses manifestations.

En 2018, près d'une vingtaine de communes a pu en bénéficier.

Autres services

Soudure, petites réparations, entretien courant du matériel, livraison d'enrobé à froid pour les communes... le service technique est multi-cartes !



Enfance - Jeunesse

L'éveil des
P'tits Loups

Le contrat enfance - jeunesse

Au titre de sa compétence «développement social, culturel et de loisirs», la Communauté de communes accompagne les acteurs locaux et veille à améliorer la qualité des services à la population au sein de son territoire. Des actions ont été menées en 2018 par le biais du Contrat Enfance Jeunesse qui lie la CCPT à la Caisse d'Allocations Familiales. Par ailleurs, la CCPT soutient financièrement les acteurs socio-éducatifs du territoire comme les associations.

En parallèle, grâce à l'enveloppe dédiée au volet « Promotion de l'éducation à l'environnement » du programme d'actions TEPcv, la Communauté de communes aide techniquement et financièrement les structures d'accueil scolaire ou de loisirs dans la réalisation de leurs projets.

Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)

L'animation était assurée en 2018 par Marie Roy dont une des missions majeures est l'accompagnement des assistantes maternelles et des parents autour des questions organisationnelles et juridiques.

En 2018, le RAM a accompagné 65 assistantes maternelles sur un total de 238 places agréées. L'accompagnement se fait lors de permanences ou sur rendez-vous.

Celles-ci ont principalement eu lieu dans les bourgs (Brunehamel, Rozoy-sur-Serre, Montcornet et Dizy-le-Gros) mais aussi à Chaourse et Lislet. Le nombre de permanences s'est élevé à 77 et l'animatrice a organisé 94 entretiens avec les familles et les assistantes maternelles.

Une formation recyclage SST (Sauvetage Secourisme Travail) s'est déroulée le 20 octobre 2018 avec la participation de six assistantes maternelles, pour un résultat de 100% de réussite.

Le RAM organise également des animations et manifestations tout au long de l'année :

- Animations diverses : 45 ateliers d'éveil, des groupes de paroles, cinq ateliers de lecture à la médiathèque de Montcornet,
- Manifestations : spectacle de fin d'année «Petit frère et petite soeur» par la compagnie Atipik.
- **En 2018, la participation financière de la CCPT s'est élevée à 25 707€ sur un total des dépenses de 49 949€, 19 013€ étant pris en charge par la CAF.**



Rappel

Reconduit en 2015 pour une durée de 4 ans, le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a pour objectifs principaux de :

- Favoriser et développer l'amélioration de l'offre d'accueil au sein du territoire,
- Permettre l'épanouissement et l'intégration dans la société des enfants et des jeunes.
- Le CEJ doit être renouvelé en 2019. Le second semestre 2018 a donc été consacré au bilan des 4 années de fonctionnement dudit CEJ.



CHARGES	Euros
Eau-EDF-GDF-Combustible	339,32 €
Produits d'entretien et autres fournitures	130,00 €
Prêt équipement	1 086,73 €
Fournitures administratives	279,55 €
Alimentation, boisson	0,00 €
Autres fournitures	2,97 €
Fournitures d'activité et matériel éducatif	2 599,87 €
60 - TOTAL ACHATS	4 435,44 €
Loyer et charges locatives	900,00 €
Location mobilière (matériel...)	3 826,55 €
Travaux d'entretien - réparations	
Primes d'assurances	800,00 €
Divers services extérieurs (documentation, frais de colloques...)	2 008,29 €
Manifestations diverses	1 563,03 €
61 - TOTAL SERVICES EXTERIEURS	8 997,88 €
Personnel extérieur (personnel détaché, mis à disposition)	2 500,00 €
Rémunération d'intermédiaires, honoraires	
Publicité, publications	
Transports (liés aux activités...)	
Frais de déplacements, missions, réceptions	408,50 €
Frais postaux et télécommunication	1 332,75 €
Services bancaires	13,30 €
Coûtations fédérations ou associations	
Frais de formation (à l'exclusion de la formation professionnelle)	
Autres Services extérieurs	
62 - TOTAL AUTRES SERVICES EXTERIEURS	4 256,55 €
Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations	264,00 €
Autres impôts et taxes	105,00 €
Formation continue	444,00 €
63 - TOTAL IMPOTS ET TAXES	809,00 €
Rémunérations brutes du personnel permanent (CDD)	16 667,94 €
Rémunérations brutes du personnel vacataire (emploi aisé)	
Rémunérations brutes du personnel en contrat à durée déterminée (CDD)	
Charges sociales patronales (Secours sociale comité d'entreprise...)	4 899,06 €
Médecine du travail	162,00 €
Provision de charges pour CP et h réduction	-3 674,45 €
64 - TOTAL CHARGES DE GESTION DU PERSONNEL	17 972,55 €
Redevances pour concessions, licences...	
Droit d'auteur et de reproduction (SACEM)	
Pertes sur créances incouvrables	
Autres charges de gestion courante (régularisation)	4,53 €
65 - TOTAL AUTRES CHARGES DE GESTION	4,53 €
Intérêts des emprunts et dettes	
Intérêts bancaires (agios)	
66 - TOTAL CHARGES FINANCIERES	0,00 €
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actifs cédés	
charges exercice antérieur (atelier musique)	525,00 €
67 - TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	525,00 €
Dotations aux amortissements des immobilisations	
Dotations aux provisions	3 000,00 €
68 - TOTAL DOTATIONS	3 000,00 €
TOTAL CHARGES	39 898,63 €
Contributions Volontaires en Nature	
TOTAL CHARGES + CVN	39 898,63 €
Résultat de l'exercice (excédent)	10 951,21 €
TOTAL	49 849,74 €

PRODUITS	Euros
Participations des usagers	42,00 €
Prestations de service ordinaires Caf Rutas Asociantes Miamilico	
Produits / Locations diverses consenties	
Autres produits divers	
Mise à disposition du personnel facturée	
70 - TOTAL PRODUITS ET PRESTATIONS	42,00 €
Subventions ETAT (préciser ci-dessous) :	0,00 €
Subventions Etat poste Forjep	
Subvention Etat DDCS	
Subventions Conseil Régional (préciser ci-dessous) :	0,00 €
Subventions Conseil Général (préciser ci-dessous) :	0,00 €
Subventions commune d'implantation	
Subventions autres communes (préciser ci-dessous) :	0,00 €
Subventions intercommunales	25 795,61 €
Provision aside CCPT	28 636,46 €
Subvention Caf de l'Aisne	5 199,13 €
Subvention et prestation de service MSA	19 013,63 €
Autres subventions et prestations de service (Armée...)	
Autres subventions (préciser ci-dessous) :	3 000,00 €
CAF (bonification de la prestation RAM)	3 000,00 €
74 - TOTAL SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	47 609,24 €
Produits des cessations d'adhésion	
Quote part du fond associatif versé au compte de résultat	
Autres produits de gestion	140,16 €
75 - TOTAL AUTRES PRODUITS DE GESTION	140,16 €
Produits Financiers	
76 - TOTAL PRODUITS FINANCIERS	0,00 €
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits sur exercices antérieurs	1 404,30 €
Produits sur cessions d'éléments actifs	
77 - TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 404,30 €
Reprises sur amortissements	
Reprises sur provisions	
78 - TOTAL REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	0,00 €
Remboursement ASP (contrats aidés)	
Remboursement ASP (Emploi Jeunes)	
Remboursement formation	
Remboursements indemnités journalières SS	553,44 €
79 - TOTAL TRANSFERTS DE CHARGES	553,44 €
TOTAL PRODUITS	49 849,74 €
Contrepartie Contributions Volontaires en Nature	
TOTAL PRODUITS + CVN	49 849,74 €
Résultat de l'exercice (déficit)	0,00 €
TOTAL	49 849,74 €

L'aide aux formations BAFA et BAFD

En 2015, la communauté de communes a inscrit au Contrat Enfance Jeunesse une action consistant à soutenir financièrement les personnes désireuses d'obtenir le BAFA ou le BAFD. Cette aide a été accordée dans la limite de 10 stagiaires pour la formation BAFA et de deux stagiaires pour la formation BAFD par année et s'élève à 400 € pour une formation complète (BAFA ou BAFD).

En 2017, deux stagiaires ont bénéficié d'une aide pour la session base contre trois en 2016. Aussi, quatre stagiaires ayant passé le BAFA base en 2016 ont sollicité la communauté de communes en 2017 pour obtenir la seconde partie de l'aide pour le BAFA perfectionnement.

Bien que les acteurs éducatifs aient connaissance de ce dispositif, le nombre de demandes initiales a encore diminué en 2017.

Hormis la communication, d'autres freins déjà évoqués les années précédentes demeurent : précarité financière d'une catégorie de la population et manque de mobilité accentuée par un réseau de transports en commun très peu développé (une seule ligne de bus en direction de Laon).

Ces résultats démontrent que les démarches entreprises doivent être renforcées afin que l'action ait une portée plus forte sur le territoire.

Piscine intercommunale

Après des travaux de rénovation engagés le 15 mars 2018, la mise en eau a été effective le 23 juin et la piscine intercommunale a rouvert ses portes le 7 juillet (fermeture le 31 août).

Les travaux ont nécessité :

- la dépose des carrelages et de l'étanchéité des deux bassins et de la pataugeoire,
- la reprise des bétons,
- la pose d'une nouvelle étanchéité par l'entreprise Étrandex, réalisation d'une étanchéité spéciale sur la fosse du bassin sportif,
- la pose de carrelages par l'entreprise ETC, réalisation des joints,
- la repose des accessoires,
- la réfection des murets extérieurs,
- le suivi de chantier et la maîtrise d'oeuvre ont été assurés par TPFI Antoine Huard de Jorna, Éric Tavernier et Estelle Callay.

Coût global des travaux : maîtrise d'oeuvre (24 600€ TTC) + contrôle technique (4 368€ TTC) + travaux (324 949€ TTC) = **353 917€ TTC.**

Prise en charge du protocole assurance :

- Indemnisation Edeis Pingat : 75 442€ TTC
- Indemnisation AXA (pour DEKRA Norisko) : 30 177€ TTC
- Indemnisation AXA (pour Marzin Pro) : 271 594€ TTC

Grâce à une météo radieuse et à un été particulièrement chaud, l'établissement a battu des records d'affluence. **7 363 personnes ont franchi les portes de la piscine pour un total de recettes de billetterie de 18 669€.**

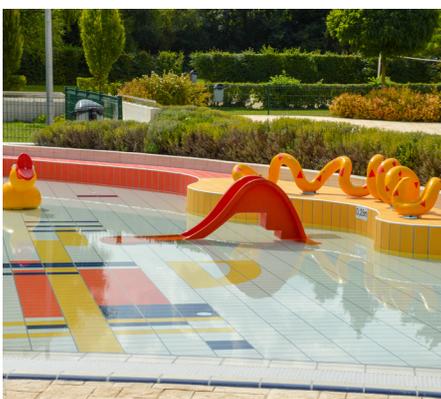
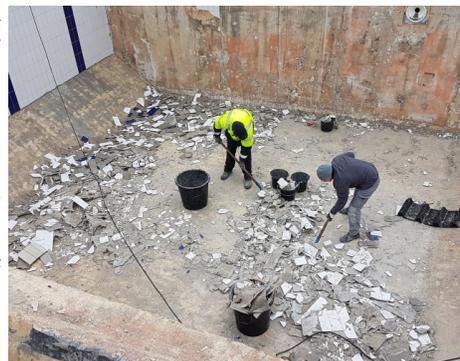
Adultes CCPT : 2 515

Enfants CCPT : 3 572

Adultes hors CCPT : 463

Enfants hors CCPT : 451

Visiteurs : 167



Habitat

Programme d'Intérêt Général du Pays de Thiérache (PIG)



Le suivi technique, administratif et financier est assuré au PÉTR par Loïc Degueldre, chargé de mission habitat et Delphine Kuswik assistante administrative. À l'échelle de notre territoire, Lisa Uzabiaga de la CCPT communique une première information aux particuliers désireux de réaliser des travaux d'amélioration de leur logement avant de les orienter vers le PÉTR. Les renseignements traitent des critères d'éligibilité : condition de ressources, nature des travaux...

En 2018, sur 100 dossiers enregistrés, 39 avaient trait à des travaux concernant l'autonomie, 56 correspondaient à la lutte contre la précarité énergétique et 5 étaient identifiés pour des travaux de lutte contre l'habitat indigne et l'insalubrité.

	Dossiers (Nombre)	Investissement	ANAH	CCPT	Conseil départemental
Précarité énergétique	56	1 067 691€	537 107€	116 825€	-
Autonomie	39	285 516€	127 002€	27 495€	13 516€
Habitat indigne	5	271 200€	93 600€	20 000€	22 000€
Total	100	1 624 407€	757 707€	164 320€	35 516€



Picardie En Ligne (PEL)

Encadrées par Romuald Dupont, animateur du numérique, on référence près de huit personnes se déplaçant hebdomadairement dans les salles informatiques de Dizy-le-Gros, cinq à six à Brunehamel, une vingtaine d'assidus poussent la porte de la salle de Rozoy-sur-Serre, quant à Montcornet, ils ont une dizaine de débutants ou de passionnés à s'installer devant un écran.

Parmi les usagers réguliers en accès libre : des demandeurs d'emploi et des seniors, mais aussi des personnes ayant besoin d'assistance pour des e-démarches administratives (impôts, RSA, carte grise) ou des recherches d'emploi viennent ponctuellement pour l'impression d'attestations ou de demandes de justificatifs Pôle Emploi ou CAF, ou les saisies et modifications de CV.

Les salariés du chantier d'insertion ont trouvé une aide précieuse au sein des salles pour être assistés dans leurs différentes démarches socio-professionnelles et de nouveaux groupes dédiés aux débutants verront le jour au fur et à mesure, afin de renouveler au maximum le public des salles et de réduire encore la fracture numérique.

Initialement convenu jusqu'au 31 décembre 2016, le dispositif PEL avait été prolongé d'une année supplémentaire en 2017, suite à la fusion des régions Picardie et Nord Pas de Calais.

Et demain ?

La Région a décidé de mettre en place un dispositif régional « Tiers Lieux du Numérique » à compter de 2018, laissant la possibilité aux territoires picards de maintenir une année de plus les salles PEL et surtout d'engager une réflexion autour d'un projet local de tiers lieux avec cinq actions possibles dans le cadre du nouveau dispositif : création d'un FabLab, création d'un espace de coworking, création d'un espace de télétravail, appui aux porteurs de projets et enfin un espace de médiation aux outils ou pratiques numériques.

Pour répondre aux exigences de la Région, la communauté de communes doit impérativement mettre en œuvre au minimum deux des cinq actions, le projet doit être intercommunal et en cohérence avec les besoins du territoire.

Convaincue de l'importance que revêt le développement du numérique en milieu rural, la CCPT a mandaté un bureau d'études pour une étude (diagnostic et plan d'actions), qui servira de feuille de route du numérique pour le territoire. Pour cette étude, la CCPT a bénéficié d'une subvention de la Région de 80%.





Tourisme



Tourisme

Parfondeval... le Relais de la Chouette

Si l'année 2017 avait été marquée par l'arrivée au sein du Relais de la Chouette d'un nouveau gérant : le chef cuisinier Quentin Lebée qui avait su s'entourer d'une équipe professionnelle et dynamique... En décembre 2018, le gérant a décidé de voguer vers d'autres horizons, laissant le Relais de la Chouette vacant. Depuis cette date, la CCPT est à la recherche de gérants pour reprendre l'affaire.

En outre, à côté du pôle restauration, l'établissement, grâce à sa boutique garnie de produits du terroir met à la disposition des promeneurs et curieux, des audioguides gratuits pour approfondir la visite de l'un des « Plus beaux villages de France »... un cadre bucolique à découvrir lors d'une balade digestive.



Parfondeval... le village



Activité «groupes» à Parfondeval en 2018 :

Sur les 42 réservations effectuées en 2018 par l'Office de tourisme, 13 journées de visite ont été programmées à Parfondeval soit 410 personnes accueillies.

- 8 réservations comprenaient un déjeuner au Relais de la Chouette, ce qui a représenté un CA de 5 601.20 € pour l'établissement.

En synthèse, pour les 13 groupes accueillis en 2018 à Parfondeval :

- 70% des groupes sont venus entre mai et octobre,
- Une majorité en juin.

La Communauté de communes a pris en charge l'animation de la page Facebook de Parfondeval :

- mise en avant des différents événements,
- publications de photos du village,
- partage de publications : presse, partenaires, etc.

Au 31 décembre 2018, la page comptait 571 fans (+5%/2017).

Le développement touristique suppose également l'accompagnement par d'autres prestataires touristiques, ainsi l'Office de Tourisme de Thiérache promeut la destination de Parfondeval à travers différents supports (web, carte touristique, etc), mais aussi grâce à des journées « clés en main » et à des prestations de visite « à la carte ». Ainsi, sur les 42 réservations effectuées en 2018 auprès de l'Office de Tourisme, 13 journées de visite ont été programmées à Parfondeval soit 410 personnes accueillies. Huit réservations comprenaient un déjeuner au Relais de la Chouette.

En synthèse, pour les 13 groupes accueillis en 2018 à Parfondeval, 70% des groupes sont venus entre mai et octobre, avec une majorité en juin.

Les Amis de Parfondeval



Concernant le bilan touristique de l'année 2018, grâce à une météo radieuse au printemps et en été, l'association « Les Amis de Parfondeval » a recensé plus de 2 000 visiteurs sur l'année (moins qu'en 2017, puisque la journée de l'art et de l'artisanat qui draine de nombreux visiteurs et touristes n'a lieu qu'une année sur deux (retour en 2019)).

L'association a organisé le concert en juillet dans l'église Saint-Médard, les visites guidées de l'été, la brocante, la potironnade en octobre, une randonnée nocturne et un repas champêtre et bien entendu, l'accueil régulier de groupes de touristes.



En mars 2018, pour sa seconde édition, le marathon La Fortifiée a accueilli plus de 200 participants et de nombreux supporters se sont pressés tout le long du parcours ainsi qu'à l'arrivée.

Randonnée

Face à l'obsolescence de la signalétique directionnelle et dans l'objectif d'assurer la qualité de la politique des chemins de randonnée, le Département a décidé de procéder à la définition d'une nouvelle ligne graphique et au remplacement du mobilier de balisage. Il a priorisé, pour chaque structure intercommunale, les circuits les plus touristiques.

Un accord a donc été signé en 2016 pour le remplacement des panneaux de départ et balisage directionnel pour la randonnée pédestre, équestre et VTT.

Un travail d'inventaire conséquent a été réalisé pour définir les besoins en matériel pour les 9 circuits du territoire de la CCPT (poteaux de départ et de direction, panneaux de départ, plaquettes directionnelles pour randonneurs, VTTistes, cavaliers). Le montant total se chiffrait à 19 800€ TTC, financé par le Conseil départemental.

En contrepartie, la CCPT s'est engagée à assurer la pose du balisage, l'entretien des circuits, la valorisation par des moyens de promotion et animation. En 2018, les circuits de randonnée suivants ont été équipés :

- Val de Serre,
- Chemin des contes,
- Circuit de la prairie de Magny,
- Circuit de la Garenne,
- Circuit de la Planche à Serre,
- Circuit du pont du Rieux.

Les circuits : Par le Fond de Val, des 4 vents, et de la Pigasse seront finalisés par le service technique en 2019.



Par délibération, en date du 22 novembre 1994, le Conseil départemental de l'Aisne a adopté le Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (P.D.I.P.R).

Ce plan garantit la pérennité des chemins inscrits. Au-delà de ce rôle de protection juridique, le Département en liaison avec Aisne Tourisme, le Comité Départemental de la Randonnée et les structures intercommunales a mené depuis janvier 1996 une politique d'aménagement et de promotion des circuits de randonnée.

Cette politique a été formalisée par la Charte de Valorisation de la Randonnée signée le 7 juin 1996 assurant au titre du premier aménagement l'équipement des premiers cheminements valorisés.

En 2018, il a été décidé par «Aisne tourisme» une refonte des différentes plaquettes des 9 circuits de randonnée (corrections, nouvelle mise en page), pour une réédition prévue en 2019.



<p>Balade à pied</p> <p>Durée : 1 h 45</p> <p>Longueur : 6 km</p> <p>133 m - 191 m</p> <p>Balisage : jaune</p> <p>Niveau : assez facile</p>	<p>Thiérache</p> <p>Le chemin des contes</p> <p>ROZOY-SUR-SERRE - ROZOY-SUR-SERRE</p> <p>Ce circuit a été réalisé par les élèves de l'école Jeanne d'Arc de Rozoy-sur-Serre dans le cadre de l'opération « Un chemin, une école ». Tout au long du parcours il est tenu à votre disposition.</p>	
--	--	--

Les gîtes de Grandrieux

Après état des lieux, il apparaît que les trois gîtes l'Orée du bois, le Vert bocage et la Dorine sont devenus vétustes et demeurent de véritables «passoires thermiques». Les factures d'électricité des locataires successifs sont là pour en attester. Devant cet état de fait, il a été décidé de procéder à des travaux d'isolation et de rafraîchissement (peinture, achat de mobilier, d'électroménager ...) au cours de l'année 2019.

Des entreprises privées locales, ainsi que le chantier d'insertion seront donc mobilisés pour procéder aux divers travaux aux fins d'offrir aux futurs vacanciers des demeures rénovées, modernisées et accueillantes.



Communication



Conception et impression

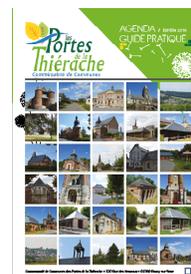
La cellule communication est responsable de la conception et la réalisation de l'ensemble des publications de la communauté de communes. Les différents services et certaines communes en faisant la demande, peuvent être accompagnés en régie pour réaliser des supports de communication.

Les publications

- Journaux de la CCPT «Les portes de la Thiérache s'ouvrent»,
- Rapport d'activités
- Affiches et flyers piscine



• Agenda 2019



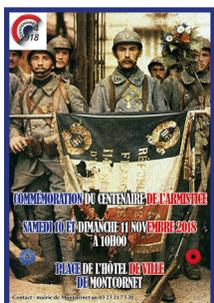
• Cartes de vœux



• Affiche et livret 4 pages Marathon La Fortifiée



• Affiches et livrets 4 pages pour la commune de Montcornet



• Lettre du Franc Bertin (4 pages)



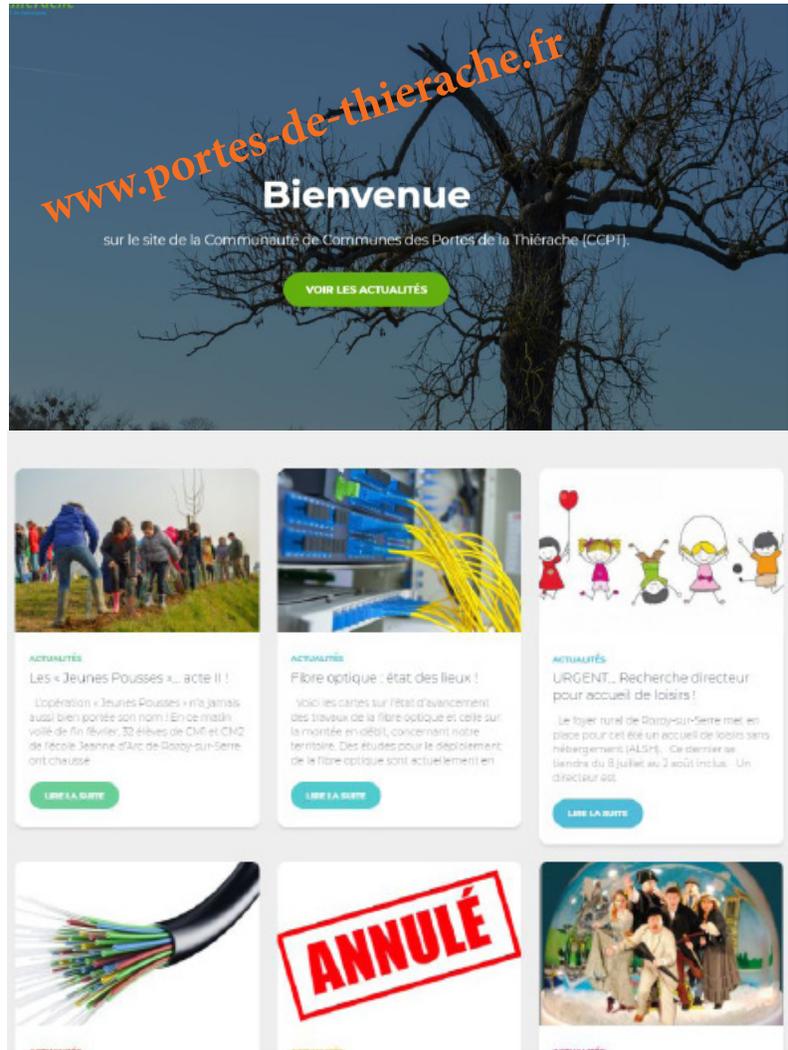
Numérique

Le site Internet...

En 2016, l'outil «Google Analytics» a été mis en place pour le site Internet de la communauté de communes. Des données précises peuvent ainsi être exploitées afin d'améliorer la visibilité du site Internet. Le site est surveillé et des modifications ont été apportées sur le référencement et son actualisation.

Cependant, le site, vieillissant, n'était plus ergonomique et les contenus peu optimisés pour l'internaute qui souhaitait obtenir des informations sur la CCPT et ses différents services.

Une refonte entière du site a été lancée au cours de l'été 2018. La partie technique a été gérée par Romuald Dupont (Animateur des Espaces Publics Numériques – Informaticien au sein de la CCPT), les textes et photos, ont quant à eux été réalisés par la Olivier Michaux.



Les réseaux sociaux



Afin de faire connaître et fidéliser les visiteurs sur la page Facebook de la CCPT, mais aussi de faire découvrir notre nouveau site Internet, une action ludique a été lancée par le biais d'un concours photos. Organisée au moment des fêtes de fin d'année, les deux gagnants ont remporté des lots offerts par les boulangeries Mahoudeaux et Mariage de Montcornet.

En outre, grâce à Facebook et en parallèle avec le site Internet, les informations du territoire (société, sport, loisirs, associations, initiatives...) et actions menées par la CCPT sont relayées en temps réel aux fins d'offrir le meilleur service aux fidèles et lecteurs occasionnels du compte Facebook.

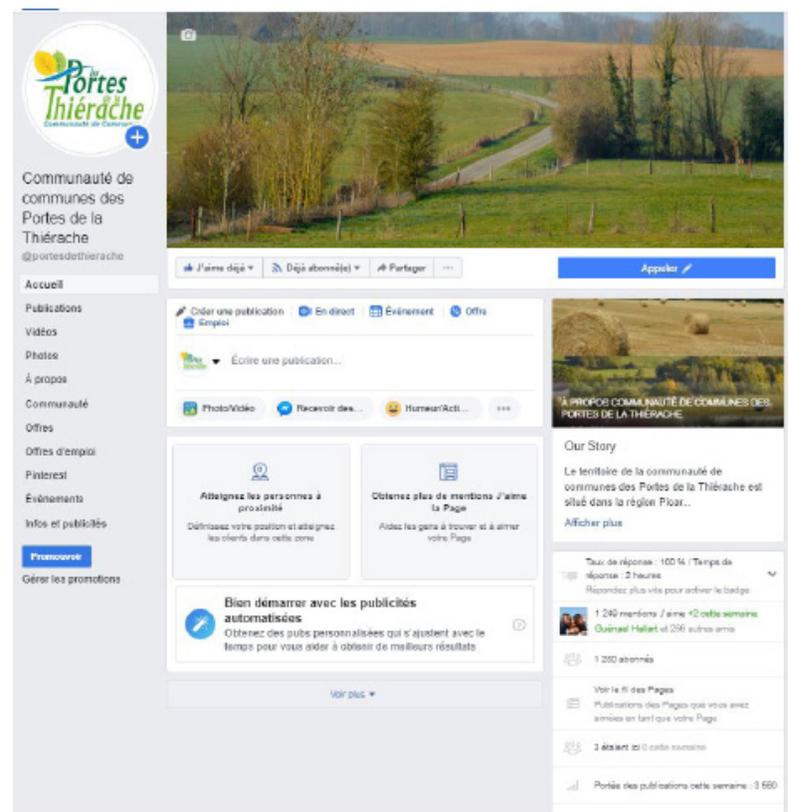
... en chiffres

(du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018)

- 12 077 connexions

- 25 117 pages consultées

- Durée moyenne de la connexion : 1.49 min





Nos partenaires



Le pays de Thiérache

Territoire à dominante rurale, sans pôle urbain fort et à l'écart des grands axes de communication, la Thiérache se caractérise par une forte identité culturelle dont les marqueurs et la situation sociale sont fragilisés. Le territoire possède cependant des potentialités peu exploitées en matière de tourisme, de résidentialisation ou encore de développement de circuits de proximité.

C'est pourquoi le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de Thiérache a engagé, dès 2015, un processus d'élaboration de projet de territoire. « Impulser le renouveau en Thiérache » : telle est l'ambition de ce projet qui trouve ses premières déclinaisons opérationnelles au travers du **contrat de ruralité** et du **Programme LEADER**.

Les axes de développement de ces dispositifs doivent permettre à la Thiérache de maintenir son tissu d'entreprises dynamique et s'orienter vers une diversification économique. Pour relever ce grand défi, le Pays peut s'appuyer sur deux grands atouts : son patrimoine et sa position interrégionale.

THIÉRACHE
LE PAYS NATURE

Ses missions :

- Définir une stratégie de développement à l'échelle de la Thiérache,
- Animer et coordonner les politiques menées à l'échelle du Pays de Thiérache dans les domaines de l'habitat, de l'environnement, du tourisme et des transports,
- Assurer le pilotage des actions conduites dans les domaines précités,
- Préparer et suivre les procédures de contractualisation avec l'Union Européenne, l'Etat et la Région,
- Assurer la mise en oeuvre du programme LEADER,
- Evaluer les programmes d'action mis en place.



Le Contrat de Ruralité du Pays de Thiérache

Signé le 30 janvier 2017, le Contrat de Ruralité du Pays de Thiérache permet d'accompagner les collectivités dans la mise en oeuvre du Projet de Territoire. Conformément aux dispositions établies, il définit six thèmes

d'actions à soutenir prioritairement :

1. Améliorer l'accès aux services et aux soins,
2. Revitaliser les bourgs-centres,
3. Améliorer l'attractivité du territoire,
4. Favoriser les mobilités,
5. Oeuvrer en faveur de la transition écologique,
6. Renforcer la cohésion sociale du territoire.

Le programme LEADER (2014/2023)

Le Programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un outil européen qui permet de soutenir et d'accompagner des projets locaux publics et privés, afin de mettre en valeur les espaces ruraux européens. Pour mener à bien cette stratégie LEADER, trois grands axes ont été définis :

Favoriser l'accès aux services à la population par la coordination des initiatives et le maillage du territoire.

- Optimiser et mutualiser l'offre de services structurée, de qualité et adaptée au territoire,
- Promouvoir les atouts patrimoniaux et les savoir-faire.

Stimuler l'ouverture du territoire pour fédérer les acteurs socio-professionnels, les collectivités et les habitants autour d'une vision commune de la Thiérache.

- Lutter contre les clichés et l'image négative de la Thiérache véhiculée à l'extérieur,
- Renforcer la destination Pays de Thiérache,
- Renforcer le sentiment d'appartenance des habitants.

Renforcer la mutualisation et la mise en réseau des acteurs de l'économie de proximité.

- Maintenir et revitaliser le tissu artisanal et commercial au sein des centres-bourgs,
- Créer les conditions d'un dynamisme entrepreneurial renouvelé,
- Contribuer au maintien de l'activité d'élevage, garante du bocage.

Montant
des crédits d'État
accordés au territoire en 2017 :
2 418 676 €

Dont :

- 1 256 764 € accordés au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)
- 1 065 062 € au titre de Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)
- 96 850 € au titre de crédits d'État divers (TEP CV et ANAH)



Le Pays de Thiérache est la structure porteuse du Groupe d'Action Locale (GAL).

Mis en place le 1er avril 2016, le Comité de Programmation constitue l'instance de décision unique et souveraine du GAL. Il se compose de 52 membres titulaires et suppléants répartis dans deux collèges (collège des élus et collège des partenaires socio-professionnels). Il a pour rôle d'auditionner les porteurs de projet, sélectionner les projets éligibles et répondant aux critères et à la stratégie définis et déterminer le montant de l'aide financière attribuée aux projets retenus.

Politique Environnementale du Pays

Objectifs :

- Développer la filière bois en tenant compte des enjeux agricoles, environnementaux et paysagers,
- Prendre en compte les évolutions agricoles pour permettre au Pays de Thiérache de s'adapter progressivement à ses évolutions paysagères,
- Identifier et valoriser les caractéristiques du bâti thiérachien pour promouvoir l'identité paysagère de la Thiérache,
- Valoriser les richesses naturelles des paysages de Thiérache.

Actions :

- Préservation des haies bocagères,
- Contractualisation des Mesures Agro Environnementales Climatiques (MAEC) pour les exploitants agricoles,
- Actions de sensibilisation à la biodiversité,
- Promotion touristique du patrimoine naturel,
- Projet de Plan Alimentaire Territorial.

Des dizaines d'agriculteurs (224 exploitants) impliqués dans les Mesures Agro Environnementales Climatiques sur 5 ans. 8.198.706 euros : montant total de l'intervention (FEADER et Conseil Régional des Hauts de France).

Projets en cours :

- **Conception et mise en oeuvre d'un Plan Alimentaire Thiérache** pour valoriser les produits et savoir-faire agricoles afin de soutenir et conforter les activités d'élevage et d'herbage du territoire et préserver ainsi le patrimoine bocager de la Thiérache.
- **Animation d'un plan d'actions en faveur de l'économie de proximité** pour améliorer la performance économique des entreprises, repenser la fonction commerciale des centres-bourgs et renforcer l'attractivité commerciale du territoire,
 - Revoir les périmètres des centres villes et faciliter l'accès au stationnement,
 - Accompagner les mutations des locaux commerciaux,
 - Lutter contre la vacance : mise en place d'un observatoire, base de données propriétaires, stratégie d'intervention foncière, taxe sur les locaux vacants, boutique éphémère,
 - Assurer le maillage commercial du territoire : boutiques sans gérant, marchés, commerces partagés...
 - Développer les réseaux de commerçants et promouvoir les produits locaux,
 - Animer et promouvoir par le numérique : réseaux sociaux, appli mobile, référencement Google...
 - Développer les rendez-vous et événements innovants : marchés alternatifs, animations de plein air,
 - Développer l'offre en lien avec le tourisme : professionnaliser les acteurs, (restaurateurs et hôteliers), mettre en place le parcours d'intérêt touristique et gastronomique, rendre les commerçants visibles sur les sites de tourisme,
 - Renforcer la destination tourisme en Thiérache grâce à plus d'activités de loisirs.



Les chiffres clés :

- 1 533 564 € de crédits FEADER alloués au GAL du Pays de Thiérache*
- 11 réunions du Comité de programmation à ce jour,
- 17 projets validés,
- 461 687 € de crédits FEADER programmés pour un coût total de projets de 941 571 €

*Préparation d'un avenant à la convention : modification du montant de l'enveloppe allouée au GAL de Thiérache qui passe à 1 775 349 €, soit + 241 785 €.



- **Étude pour la reconduction d'un Programme d'Intérêt Général**
- Depuis le 24 avril 2014, le Pays de Thiérache assure le suivi-animation du Programme d'Intérêt Général. Prolongé en avril 2017, pour deux années supplémentaires, le dispositif de soutien aux travaux pour les propriétaires privés prendra fin en avril 2019.
- En chiffres:
- 372 dossiers accordés, dont 352 concernent des propriétaires occupants et 20 des propriétaires bailleurs,
 - 112 dossiers pour la Thiérache du Centre, 110 pour les 3 Rivières, **81 pour les Portes de la Thiérache** et 69 pour la Thiérache Sambre et Oise.
 - 4 678 175 € de subventions allouées (80.40 % Anah, 4% du conseil départemental de l'Aisne et 15.6 % des Communautés de communes et de la Région Hauts-de-France).
 - 8 171 772 € de travaux réalisés à travers ce programme.
 - 1 € de subvention représente 1.74 € de travaux réalisés.
 - 459 artisans sollicités pour la réalisation des travaux, dont 74% d'entreprises du territoire.



Travaux réalisés dans les domaines suivants :

- 1ère position > Economies d'énergies. Dont 64% pour les propriétaires occupants et 57% pour les propriétaires bailleurs.
- 2ème position > Autonomie.
- 3ème position > Insalubrité.
- 4ème position > Lutte contre l'habitat indigne.

Synthèse

Contrat de ruralité	LEADER	Accord-cadre avec la Région
<ul style="list-style-type: none"> • Capitalisation des lieux-centres • Soutenir et renforcer l'économie de proximité • Valoriser les productions locales • Diversifier l'offre touristique • Développer l'offre en hébergements touristiques • Favoriser la réussite éducative de la jeunesse 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et consolider les dynamiques artisanales et commerciales locales • Affirmer la vocation touristique de la Thiérache • Préserver l'identité du territoire en valorisant ses produits, ses savoir-faire et son agriculture 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'implantation d'entreprises en développant une offre de services aux entreprises • Approfondir les échanges intérieurs et extérieurs et développer les partenariats • Déployer et développer une économie de proximité, présente et résidentielle (artisanat, commerces, circuits courts) • Mutualiser une stratégie de développement touristique et récréatif concertée
<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer l'accès aux services publics • Faciliter l'accès aux soins • Développer un accueil de qualité pour la petite enfance • Structurer une offre de transport diversifiée • Favoriser la réussite éducative de la jeunesse • Mettre en réseau l'action sociale • Faciliter l'accès au sport pour tous • Améliorer l'offre culturelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la qualité et l'accessibilité des services à la population • Développer le sentiment d'appartenance et s'ouvrir sur l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Offrir des services mutualisés et complémentaires pour assurer un maillage du territoire • Favoriser la mobilité des habitants et développer de nouveaux modes d'accessibilité • Contribuer à l'amélioration du cadre de vie et à la mobilité fonctionnelle • Faciliter le développement de l'enseignement supérieur sur le territoire
<ul style="list-style-type: none"> • Engager une démarche de marketing territorial • Agir en faveur des économies d'énergie et promouvoir les énergies durables • Poursuivre la valorisation des déchets • Favoriser la mise en réseau des structures du territoire 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluation du programme et des projets • Développer le sentiment d'appartenance et s'ouvrir sur l'extérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le développement et la mise en réseau des démarches intégrées de projets • Favoriser l'animation de l'écosystème local (niveaux d'acteurs, bons entreprises, recherches universités) • Accompagner l'innovation sous toutes ses formes (ESS, R&D, TRIL...) et l'entrepreneuriat innovant dans une logique de coopération
<ul style="list-style-type: none"> • Validé par délibération du 5/12/2016 • Signé le 30/01/2017 en présence de Jean-Michel BAYLET, Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des collectivités territoriales 	<ul style="list-style-type: none"> • Validé par délibération du 30/04/2015 • Signé le 15/08/2016 entre le PETS du Pays de Thiérache et la Région Hauts-de-France en sa qualité d'autorité de gestion des fonds européens 	<ul style="list-style-type: none"> • Validé par délibération du 30/10/2017 • Signature programmée en 2018
<ul style="list-style-type: none"> • 2017/2020 (4 ans) • 2017 : 2 416 676 € • 2018 : négociations en cours 	<ul style="list-style-type: none"> • 2014/2020 (officiellement) • 1 593 564 € • Bonification de l'enveloppe de 341 789 € prévue en 2018 	<ul style="list-style-type: none"> • 2016/2021 • 4 fonds mobilisables à l'échelle de l'espace de dialogue Aisne Nord/Est Somme • Montant total de ces 4 fonds : 30,6 millions

L'Office de tourisme

Institué sous la forme d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), l'Office de tourisme du Pays de Thiérache a été créé par délibération du Pôle d'équilibre territorial et rural de Thiérache le 20 juin 2014, à compter du 1^{er} juillet 2014. De manière générale, l'Office de tourisme a vocation à assurer la promotion et le développement touristique de la Thiérache de l'Aisne, ce qui représente un territoire de 160 communes et 4 communautés de communes réparties sur une aire géographique de 1 600 km² (Thiérache du Centre, Pays des Trois Rivières, Thiérache Sambre et Oise, Portes de la Thiérache).



L'établissement assure les missions qui lui ont été déléguées par le PETR de Thiérache et conformément à ses statuts, à savoir :

- Accueil et information touristique,
- Promotion de la destination, en coordination avec les politiques de l'Agence de développement et de réservation de l'Aisne (Aisne Tourisme) et le Comité régional du Tourisme,
- Communication touristique,
- Animation, accompagnement et mise en réseau des prestataires touristiques publics et privés exerçant sur le territoire intercommunautaire,
- Conception de produits touristiques et leur commercialisation pour la cible grand public dans le cadre de la législation en vigueur,
- Appui au développement de l'offre touristique,
- Mise en oeuvre de la politique locale du tourisme.

Ses actions :

- Présence sur les salons nationaux et internationaux,
- Organisation de tours éducatifs à destination des professionnels du tourisme,
- Définition d'un schéma d'accueil et de diffusion de l'information à l'échelle de la Thiérache,
- Organisation de conférences, d'événements et d'ateliers thématiques à destination des professionnels du tourisme,
- Gestion des relations presse,
- Actions de promotion dans des lycées, des événements et online,
- Conception d'éditions touristiques,
- Gestion de la présence numérique,
- Conception de produits touristiques (activités) destinés aux groupes.



Participation aux salons «grand public» :

- 3^{ème} participation au salon TOURISSIMA de Lille, les 26, 27 et 28 janvier 2018 : 2 073 prospects captés en 2018 (contre 2 252 en 2017 et 2 033 en 2016).

Ce salon est aujourd'hui devenu un incontournable pour la Destination Thiérache qui remporte chaque année un vif succès auprès du public lillois.

- 2^{ème} participation au salon DESTINATIONS NATURE de Paris, les 15, 16, 17 et 18 mars : 2 495 prospects touchés (contre 3 126 en 2017).

Cette deuxième édition fut plus décevante que la première au vu notamment du nombre moins important de visiteurs interpellés par le stand (631 personnes en moins que l'année précédente).

- 1^{ère} participation au salon SENIOREVA de Lille, les 4, 5 et 6 octobre : 506 prospects touchés.

Le nombre de visiteurs accueillis sur le stand témoigne d'une timide fréquentation globale du salon. Toutefois, le public sénior étant un habitué des sorties en groupe et des journées clés en main, ce salon semble intéressant pour la destination.



Communication - numérique

Site de destination : www.tourisme-thierache.fr

Site officiel de la destination, mis en ligne en juillet 2015, en responsive design (s'adapte automatiquement sur tout support numérique sur lequel il est consulté, notamment tablette et mobile).

Top 3 des rubriques les plus consultées (hors page d'accueil) :

1- Agenda de l'Office de tourisme : 7 810 vues,

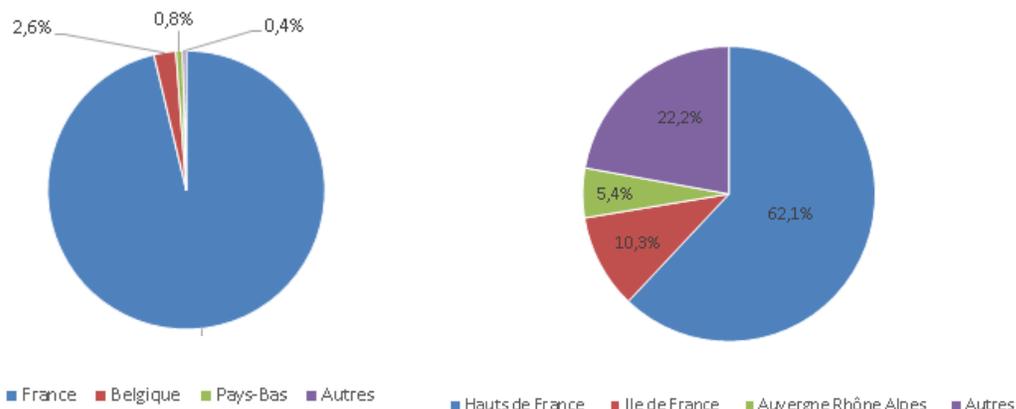
2- Parfondeval, plus beaux villages de France (rubrique des incontournables) : 3 044 vues,

3- Site abbatial de Saint-Michel (rubrique des incontournables) : 1 438 vues.



Origines des visiteurs

Origine des demandes par pays Répartition des demandes françaises par région



Comme les années précédentes, la majorité des visiteurs accueillis ou renseignés à l'office de tourisme arrivent du territoire national.

Il s'agit d'une clientèle de proximité puisque les demandes proviennent d'abord de la région Hauts-de-France puis de l'Ile de France.

Top 5 des demandes d'information :

Tous modes de contact confondus, les principales demandes des visiteurs portent sur :

1- Informations touristiques sur la destination Thiérache (31%),

2- Informations pratiques : coordonnées des mairies, demande de direction, ... (22,25%),

3- Patrimoine culturel : musées, châteaux, ... (17%),

4- Boutique : goodies (11,24%),

5- Activités de loisirs (4,8%).

Mise à jour d'éditions touristiques

- Participation à la relecture des topofiches de randonnée pédestre présentes sur le site www.randonner.fr. Mises à jour réalisées par l'Agence de Développement Touristique (ADT) de l'Aisne, conjointement avec le Conseil départemental,
- Mise à jour du Guide Vert Michelin,
- Mise à jour de la fiche de Parfondeval en partenariat avec la Communauté de Communes des Portes de la Thiérache et l'ADT de l'Aisne,
- Mise à jour du Guide Petit Futé Hauts-de-France, pour la partie Thiérache,
- Mise à jour de la carte touristique de l'Aisne.
- Le Pays de Thiérache fait partie des heureux lauréats sélectionnés par les éditions Hachette et l'Association Nationale des Pays pour réaliser un guide du routard. Sortie prévue en septembre 2019 !

Vendre la destination aux groupes

La mission consiste majoritairement en l'accompagnement et l'organisation des journées ou séjours sur mesure, grâce à la prospection commerciale et à une brochure groupes parue en 2017.

Ce document d'appel présente 18 prestations de visite « à la carte » repartis en quatre thématiques : culture et patrimoine (Abbaye de Saint-Michel et musée de la vie rurale, Familistère et château-fort de Guise, Parfondeval, églises fortifiées), terroir et traditions (fabriques de maroilles, cidreries de Thiérache, conserverie artisanale, Ferme de la Chapelle Jérôme), insolites (balades en 2CV, visite du lieu de tournage du film « Rien à déclarer », dromadaires du Domaine de Fay, ferme de la Liesse, Alpagas de la cour Farroux), détente, loisirs et découverte (Thiérache Sport nature, au jardin d'Hélène).





Il propose également six exemples de journées « clés en main » : la Thiérache autour d'un des plus Beaux Villages de France celui de Parfondeval, la Thiérache fortifiée, Trésors de Thiérache, randonnée le long de la vallée de l'Oise, de la ferme d'antan à l'élevage d'alpagas ainsi que les produits de deux partenaires, Rétroscapade et le Familistère de Guise.

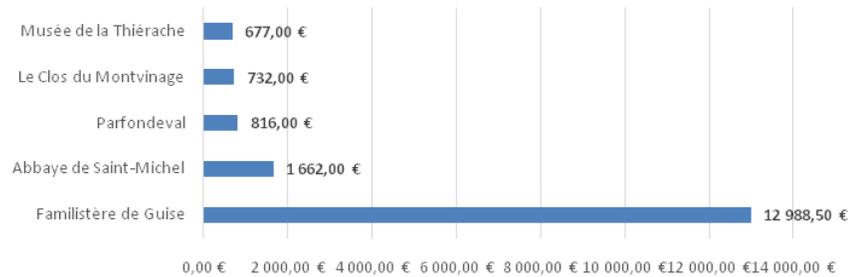
- Conception et vente d'offres journées ou de séjours : devis, contrats de réservation, facturation et suivi client.

Chiffre d'affaires généré sur le territoire en 2018 : 52 720 € dont 21 230,93 € pour l'Office de tourisme (à compter du 1er juin 2018 et suite à l'obtention de l'autorisation délivrée par Atout France).

Une activité en pleine progression

- En 2018, 7 031 demandes de renseignements reçues et traitées, soit une hausse de 50% par rapport à 2017.
- Plus de 70% de ces demandes ont été effectuées à l'occasion des salons grand publics auxquels a participé l'Office de tourisme.
- Lancement prometteur de l'activité commerciale : 150 demandes de groupes traitées (+36% / 2017), 26 réservations validées, soit 960 personnes reçues, 18 500€ de CA pour les prestataires et 25 partenaires engagés.

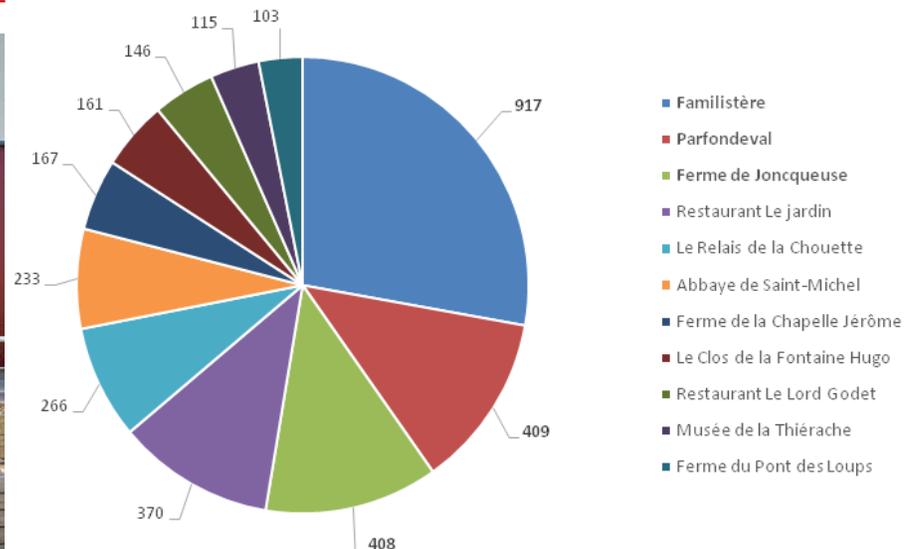
Top 5 : chiffre d'affaires généré par partenaire en 2018 (hors restaurants)



Top 5 : chiffre d'affaires généré chez les restaurateurs en 2018



Nombre de personnes accueillies en 2018



Les associations partenaires

TACT

La Communauté de communes accompagne l'association intercommunale TACT depuis sa création en 2003.

TACT a pour objet le développement de la culture et l'animation (excursions, voyages, semaine musicale, fête du val de Serre, camps d'ados...), sur le territoire des Portes de la Thiérache. Elle gère également l'école de musique. Divers instruments sont proposés : saxophone, trompette, clarinette, flûte traversière, piano, batterie et guitare classique. De l'éveil musical est également proposé pour les enfants de 3 à 6 ans.

Pour la saison 2017/2018, 41 élèves étaient inscrits à l'école de musique. Côté animations, la sortie au Louvre Lens du 5 janvier a regroupé 48 participants, tandis que la semaine musicale (du 12 au 21 mai) a vu 6 groupes de musique se produire dans les communes de Vigneux-Hocquet, Grandrieux, Cuiry-les-Iviers, Dohis et Brunehamel. 59 personnes se sont déplacées au mémorial de Verdun et ont pu assister au spectacle son et lumière «Des flammes à la lumière». La course et la fête du Val de Serre du 15 juillet organisées aux gîtes de Grandrieux ont connu une affluence record, liée en partie avec la retransmission de la finale de la Coupe du monde sur écran géant. Ils sont 23 jeunes avoir participé au camp pour adolescents organisé du 6 au 10 août au camping de Blangy. Succès également pour la excursion du 26 août à Berck-sur-Mer, puisque TACT a enregistré l'inscription de 111 participants. Quant au Noël de l'école de musique, ponctué de performances musicales des élèves, il a été suivi par une soixantaine de parents et d'amis.

En 2018, l'aide versée par la CCPT en faveur de TACT s'est élevée à 22 819 € concernant le registre de l'animation et à 26 003 € pour l'école de musique.

Le GIC

Le Groupement d'Intérêt Cynégétique (GIC) perçoit une subvention de 750€/an. Cette subvention sert à financer les heures de surveillance que l'agent, Nelly Janier Dubry, effectue sur le Val de Serre tout au long de l'année. Ses missions sont de vérifier s'il n'y a pas de dégradations ou de dégâts de nuisibles notamment lapin.

Elle fait également de la prévention sur la réglementation : chien non tenu en laisse, interdiction des véhicules à moteur, etc.



La Bigarrure, compagnie de théâtre

La Communauté de communes est partenaire de la troupe de théâtre «La Bigarrure» en apportant un soutien financier et logistique. En 2018, la participation financière de la CCPT était de 2 500€.

Cette troupe professionnelle est en résidence à Rozoy-sur-Serre depuis 2007 dans des locaux mis à disposition par la CCPT et la commune.

La compagnie est dotée d'un matériel scénique mobile qui lui permet de jouer partout, aussi bien devant les scolaires que le grand public.

Près de 200 enfants ont ainsi pu applaudir la troupe lors de la représentation dans la salle des fêtes de Chaourse de la pièce «Zone rouge» ayant pour thème la 1^{ère} Guerre Mondiale. La Bigarrure contribue également au développement culturel du territoire grâce à sa collaboration avec les écoles et collèges.





Communauté de Communes des Portes de la Thiérache

320, rue des Verseaux 02360 Rozoy-sur-Serre

Tel : 03 23 98 04 54 - Fax : 03 23 98 87 67

Email : contact@portes-de-thierache.fr

www.portes-de-thierache.fr

